



2021
Entreprises
libérales



Baromètre régional
Emploi - Formation
**CENTRE
VAL DE LOIRE**



Ompl



ÉDITO

Affiner la connaissance pour mieux anticiper l'avenir

Acteurs économiques de proximité incontournables, les entreprises libérales représentent 1 430 804 (28,6 %) des entreprises du secteur marchand, emploient 1 448 740 salariés et contribuent à près de 11 % de la valeur ajoutée nationale.

L'OMPL (Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les professions libérales) regroupe 11 branches professionnelles du champ des entreprises libérales. Elles totalisent 100 341 entreprises et 459 600 salariés.

Leur secteur d'activité – santé, droit, cadre de vie-technique –, leur taille – plus du tiers emploie moins de 10 salariés – et leur implantation sur l'ensemble du territoire en font des acteurs de proximité, essentiels au développement local et au maintien du lien social.

Face à un environnement socio-économique en mutation (évolutions scientifiques, technologiques et réglementaires) qui impacte fortement leurs activités, leurs emplois, leurs compétences individuelles et collectives et leurs qualifications, il devient incontournable de disposer d'informations robustes et fiables sur les évolutions en cours afin de les décoder et d'en anticiper les effets tant au niveau national que territorial.

À cette fin, les baromètres de l'OMPL mettent à disposition de tous les acteurs des informations saillantes sur les 11 branches professionnelles de son périmètre, leurs entreprises et leurs salariés.

Ils ont pour ambition de contribuer à la réflexion, notamment des partenaires sociaux, pour la définition des politiques emploi-formation, à l'identification de leurs spécificités au niveau de chaque territoire et à l'objectivation de leur concours au développement de l'économie locale.

Jacques NINEY
Président

Roger HALEGOUET
Vice-président



L'OMPL, UN LEVIER D'ACTION PARITAIRE ET MULTI-BRANCHES

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les professions libérales (OMPL) est un outil opérationnel créé en 2005 à l'initiative des partenaires sociaux pour identifier et analyser les problématiques communes et spécifiques aux 11 branches de son périmètre.

- Secteur cadre de vie technique**
- Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'experts en automobiles

- Secteur juridique**
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice

- Secteur santé**
- Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires

Ces 11 branches sont toutes adhérentes à une convention collective et cotisent à l'OPCO-EP (opérateur de compétences des entreprises de proximité).

Suite à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », le périmètre de l'OMPL compte 11 branches professionnelles car les entreprises d'économistes de la construction et les entreprises de géomètres adhèrent à un autre OPCO et ne font plus partie du champ de l'OMPL.

Depuis 2005 plus de 100 études conduites :

- 41 portraits statistiques
- 20 études prospectives
- 24 études thématiques
 - Turnover : cabinets dentaires (2008), pharmacie d'officine (2010)
 - Emploi des séniors : laboratoires de biologie médicale (2010)
 - Emploi et trajectoires professionnelles : entreprises d'économistes de la construction (2011), entreprises de géomètres (2010), entreprises d'architecture (2010), pharmacie d'officine (2010)
 - Temps partiel et qualifications, cliniques vétérinaires (2011)
 - Emploi à temps partiel, pharmacie d'officine (2013), cliniques vétérinaires
 - Expertise automobile en Europe (2014)
 - Insertion professionnelle des salariés en contrat d'apprentissage : cabinets dentaires (2014), pharmacie d'officine (2015)
 - Chômage des pharmaciens adjoints (2015)
 - Externalisation dans les cabinets d'avocats (2016, 2017)



- Application de la grille de classification, pharmacie d'officine (2017)
- Bac professionnel dans les entreprises de géomètres (2019)
- Construction de projets professionnels des étudiants vétérinaires et des ASV (2019)
- Plateforme emploi-compétences, entreprises d'architecture (2019), cabinets dentaires (2022)
- Emploi des travailleurs handicapés, laboratoires de biologie médicale (2020)
- Égalité professionnelle : cabinets médicaux (2010), laboratoires de biologie médicale (2010, 2020)
- L'équipe dentaire en Europe (2021).

14 études transverses

- Chômage des salariés (2013)
- Qualité de l'emploi (2013)
- L'emploi à temps partiel, choisi ou subi par les salariés? (2013)
- Qualité de vie au travail (2014, 2017)
- Entreprises libérales et territoires (2013, 2019)
- Le numérique dans les entreprises libérales (2019)
- Apprentissages informels (2019)
- Cartographie des mobilités (2020)
- OMPL : 15 ans au service de 13 branches d'entreprises libérales (2021)
- Entreprises libérales après la crise (2022)
- Métiers en tension (en cours)
- Formations en alternance (en cours).

28 baromètres annuels

- Ompl
- secteurs (3)
- régions (13)
- branches (11)

Les études pilotées par l'OMPL reposent sur la capitalisation et l'analyse de données statistiques, d'enquêtes et d'entretiens auprès de personnes ressources, d'employeurs et de salariés.

Ses travaux constituent une source d'information majeure pour les CPNE-FP dans le cadre de la définition de leur politique emploi-formation.

Toutes les études de l'OMPL sont téléchargeables sur son site : www.ompl.fr



SOURCES, DÉFINITIONS, MÉTHODES

SOURCES

Le baromètre mobilise plusieurs sources de données au 31/12 de l'année prise en compte :

- **les données relatives aux entreprises** sont construites à partir de la base adhérents de l'OPCO EP (opérateur de compétences des entreprises de proximité) qui est l'OPCO des 11 branches du périmètre actuel de l'Observatoire. À partir de 2020, suite à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », 2 branches du secteur cadre de vie-technique (entreprises d'économistes de la construction et entreprises de géomètres) ne font plus partie du champ de l'OMPL et adhèrent à un autre OPCO. Cette modification du périmètre de l'OMPL est intégrée, à partir de 2021, dans les trois fiches entreprises.
- **les données relatives aux salariés** proviennent de deux sources :
 - la DADS, au 1/12^e jusqu'en 2013 et la DADS complète à partir de 2014. Les données relatives aux salariés du baromètre 2021, qui s'appuient sur les données de la DADS 2018, prennent encore en compte les 13 branches du périmètre antérieur de l'OMPL car celui-ci n'avait pas encore été modifié;
 - la base formation de l'OPCO EP, pour la fiche relative à la formation professionnelle. Cette fiche étant issue de la base de données formation 2020 de l'OPCO EP, elle prend uniquement en compte les 11 branches du nouveau périmètre de l'OMPL.

À dater de 2022, toutes les fiches seront calées sur le nouveau périmètre de l'OMPL regroupant 11 branches.

DÉFINITIONS

Bénéfice : résultat de l'entreprise hors résultats exceptionnels avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés et de la participation des salariés

Catégorie sociale : la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Entreprise employeuse : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements. Elle relève du champ de l'OMPL et cotise à l'OPCO EP.

Entreprise individuelle (EI) : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : montant de la trésorerie potentielle issue de l'activité principale de l'entreprise après paiement des salaires, des charges sociales, des prélèvements fiscaux et assimilés.



Salaires et cotisations : rémunérations, indemnités et primes versées aux salariés de l'entreprise augmentées des charges sociales. Cet indicateur intègre la rémunération et les cotisations sociales des dirigeants de sociétés salariés par leur entreprise.

Société commerciale et assimilée : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

Valeur ajoutée (VA) : valeur économique générée par l'entreprise dans le cadre de son activité.

• Types de métier

Les types de métiers sont déterminés par agrégation de professions répertoriées dans la PCS-ESE (nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des employeurs privés et publics) de l'INSEE, seules les professions dont la part est supérieure ou égale à 1 % en 2018 sont retenues :

- **exercice total du métier**, salariés dont la qualification leur permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (avocats, architecte, dentiste, expert en automobile, pharmacien adjoint, vétérinaire, ...);
- **exercice partiel du métier**, salariés dont la qualification leur permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (conducteur de travaux, clerc, dessinateurs en bâtiments, infirmier, juriste, préparateur en pharmacie, technicien de laboratoire, ...);
- **soutien au métier**, salariés dont la qualification leur permet d'exercer des tâches en soutien de l'activité (assistants dentaires, assistants juridiques, auxiliaires vétérinaires, ...);
- **soutien à l'entreprise**, salariés dont la qualification leur permet d'exercer des tâches en soutien de l'activité de l'entreprise (chargés des ressources humaines, comptables, standardistes, secrétaires, ...).

• Domaines de compétences

Les formations sont classifiées par domaine de compétences à partir du fichier formations de l'OPCO-EP :

- **activité de l'entreprise**, formations relatives au cœur d'activité de l'entreprise ;
- **autre**, formations permettant un repositionnement professionnel (bilan de compétences), sur un métier non lié à l'entreprise, ou ne pouvant être classées dans les autres domaines de compétences ;
- **développement professionnel/personnel**, formations permettant de mieux gérer les situations (gestion des conflits, gestion du stress, accueil, communication) et de développer des compétences périphériques à l'entreprise (sauveteur secourisme du travail, tuteur, ...);
- **informatique/numérique**, formations aux outils bureautiques, aux logiciels professionnels, aux réseaux sociaux, ... ;
- **gestion de l'entreprise**, formations liées aux activités de gestion des ressources humaines, gestion financière et comptable, qualité et normes, activités administratives... ;
- **langues**, toutes les formations linguistiques.



MÉTHODES

• Rotation des entreprises

$$\text{Taux d'entrée} = \frac{\text{Nombre d'entreprises entrées dans le champ au cours de l'année}}{\text{Nombre d'entreprises dans le champ au début de l'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre d'entreprises sorties du champ au cours de l'année}}{\text{Nombre d'entreprises dans le champ au début de l'année}}$$

$$\text{Taux de rotation} = \frac{\text{Taux d'entrée} + \text{Taux de sortie}}{2}$$

Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises.

• Mobilité des salariés

$$\text{Taux d'entrée} = \frac{\text{Nombre de salariés entrés dans l'année}}{\text{Effectif salarié en début d'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de salariés sortis dans l'année}}{\text{Effectif salarié en début d'année}}$$

$$\text{Turnover annuel} = \frac{\text{Taux d'entrée} + \text{Taux de sortie}}{2}$$

Cet indicateur donne une évaluation du rythme de renouvellement des salariés.

• Rémunérations

La DADS « salariés » donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération médiane, à l'exclusion des apprentis.

Un indice, permettant de comparer les rémunérations femmes/hommes, a été calculé.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes} \times 100}{\text{Rémunération Hommes}}$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3 % signifie que la rémunération médiane des femmes correspond à 74,3 % de celle des hommes.

Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de l'index de l'égalité professionnelle. Créé par la loi Avenir professionnel de septembre 2018, cet index est à publication obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés et intègre d'autres indicateurs que la rémunération.

• Taux de chômage annuel

$$\text{Taux de chômage global annuel} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.



Baromètre régional Emploi-Formation

CENTRE-VAL DE LOIRE

La partie « entreprises » du baromètre de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises.

Celle-ci est construite à partir de la base « adhérents » de l'OPCO EP (opérateur de compétences des entreprises de proximité) qui est l'OPCO des 11 branches du périmètre actuel de l'OMPL.

Entreprises

Démographie des entreprises libérales 08

Caractéristiques des entreprises libérales 12



RECU DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année dernière, le nombre d'entreprises employeuses de la région recule. La variation (- 7,6 %), plus marquée qu'au niveau national (- 3,0 %), est fortement impactée par le secteur santé qui représente 84,0 % des entreprises employeuses.

Entreprises champ de l'OMPL par secteur en 2020¹

	Secteur cadre de vie-technique	Secteur juridique	Secteur santé	Centre-Val de Loire	Ompl
Entreprises employeuses	204	314	2712	3230	100341
Évolution 2019-2020 (%)	13,3	- 2,8	- 9,3	- 7,6	- 3,0
Taux d'entrée (%)	27,2	13,3	10,0	11,2	14,1
Taux de sortie (%)	13,9	16,4	19,3	18,8	17,1
Taux de rotation (%)	20,6	14,9	14,7	15,0	15,6

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



Entreprise employeuse : entreprise du champ de l'OMPL sur la période 2009-2020. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'experts en automobile



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



ÉVOLUTIONS SECTORIELLES CONTRASTÉES

- Pour le secteur cadre de vie-technique, la tendance est à la hausse (+ 13,3 %). L'évolution est largement influencée par les entreprises d'architecture qui représentent 94,6 % des structures entrepreneuriales.
- Le secteur juridique connaît une diminution du nombre d'entreprises (- 2,8 %) largement déterminée par les cabinets d'avocats qui concentrent 73,6 % des entreprises du secteur. La branche est caractérisée par le deuxième taux de rotation le plus élevé (14,8 %) lié à d'importants mouvements de main-d'œuvre dans les plus petites structures.
- Le secteur santé enregistre une diminution remarquable (- 9,3 %) sous l'effet de l'évolution des cabinets médicaux, des cabinets dentaires et de la pharmacie d'officine qui rassemblent les plus gros contingents d'entreprises. Le recul important dans les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers (- 28,6 %) témoigne d'une restructuration profonde du tissu entrepreneurial.

Entreprises du champ de l'OMPL par branche professionnelle

	Entreprises employeuses	Évolution 2019-2020 (%)	Taux d'entrée (%)	Taux de sortie (%)	Taux de rotation (%)
Secteur cadre de vie-technique	204	13,3	27,2	13,9	20,6
Entreprises d'architecture	193	19,1	30,2	11,1	20,7
Entreprises d'experts en automobile	11	- 38,9	0,0	38,9	19,4
Secteur juridique	314	- 2,8	13,3	16,4	14,9
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	12	9,1	18,2	9,1	13,6
Cabinets d'avocats	231	- 2,1	13,6	16,1	14,8
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	19	- 5,0	5,0	10,0	7,5
Études d'huissiers de justice	52	- 7,1	14,3	21,4	17,9
Secteur santé	2712	- 9,3	10,0	19,3	14,7
Cabinets dentaires	686	- 10,2	10,6	20,3	15,4
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	15	- 28,6	0,0	28,6	14,3
Cabinets médicaux	1 089	- 9,7	13,2	23,1	18,2
Pharmacie d'officine	754	- 6,7	6,1	12,9	9,5
Cliniques vétérinaires	168	- 12,5	5,2	17,7	11,5
Centre-Val de Loire	3230	- 7,6	11,2	18,8	15,0
Ompl	100341	- 3,0	14,1	17,1	15,6

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.

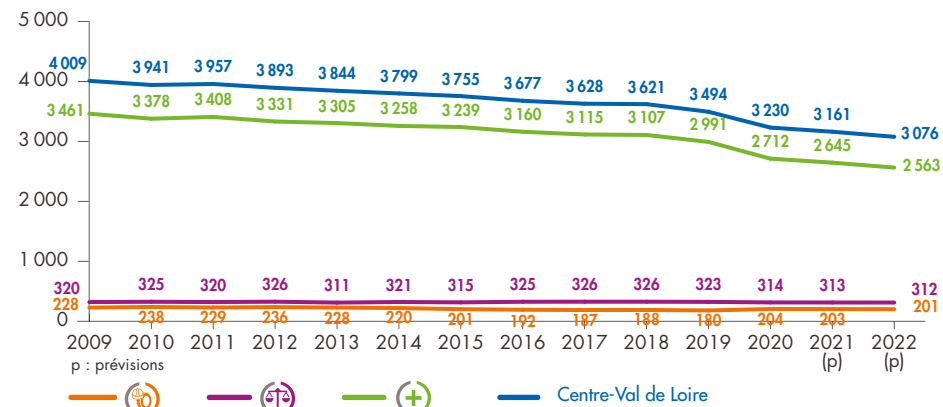
¹ : Depuis 2020, suite à la loi 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le périmètre de l'OMPL est modifié. Il regroupe désormais 11 branches, toutes adhérentes à l'OPCO EP, au lieu de 13 précédemment.



MOINS D'ENTREPRISES

Entre 2009 et 2020, le nombre d'entreprises du champ de l'OMPL régional a diminué de 779 unités. Les dynamiques sectorielles suivent toutes des orientations similaires. Le secteur santé subit la plus forte baisse (- 749 entreprises).

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par secteur



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.

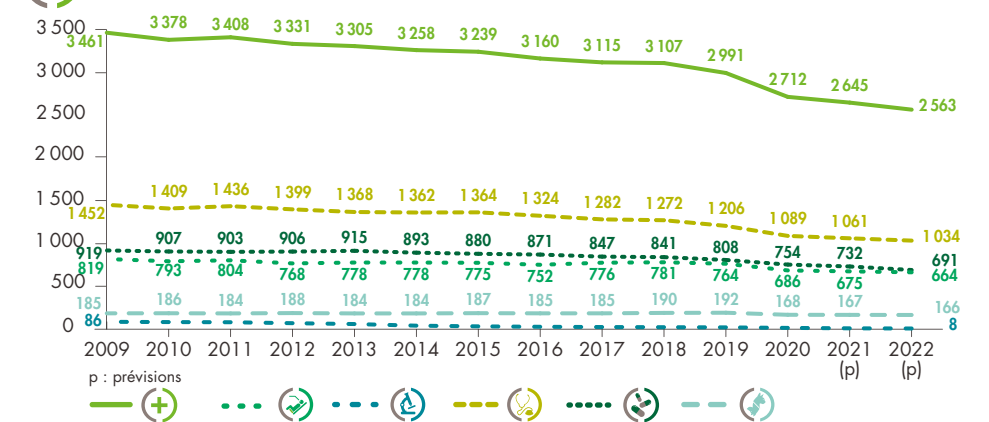


DIMINUTION MARQUÉE DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à 2009, le secteur a vu le nombre d'entreprises reculer de - 749 unités. Toutes les branches sont marquées par un mouvement de repli. L'évolution la plus importante en volume concerne les cabinets médicaux avec une variation de - 363 entreprises.



Secteur santé



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.

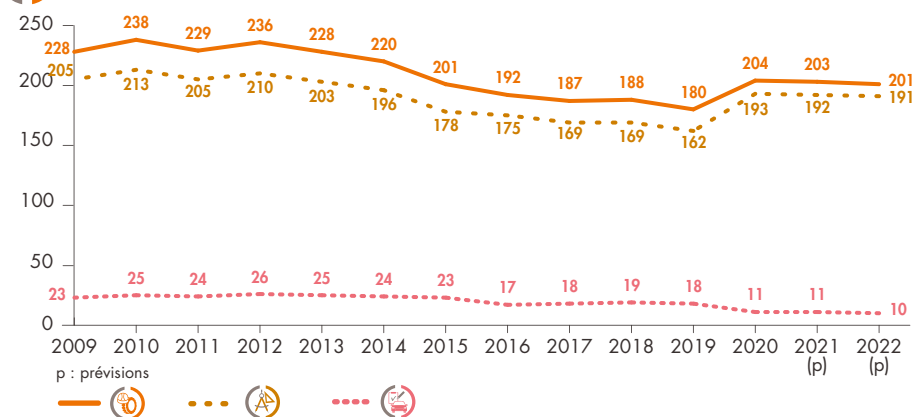


TENDANCE À LA BAISSÉ

De 2009 à 2020, la variation négative du secteur (- 24 entreprises) est expliquée par une diminution du nombre d'entreprises d'architecture (- 12) et d'entreprises d'experts en automobiles (- 12).

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par branche professionnelle

Secteur cadre de vie-technique



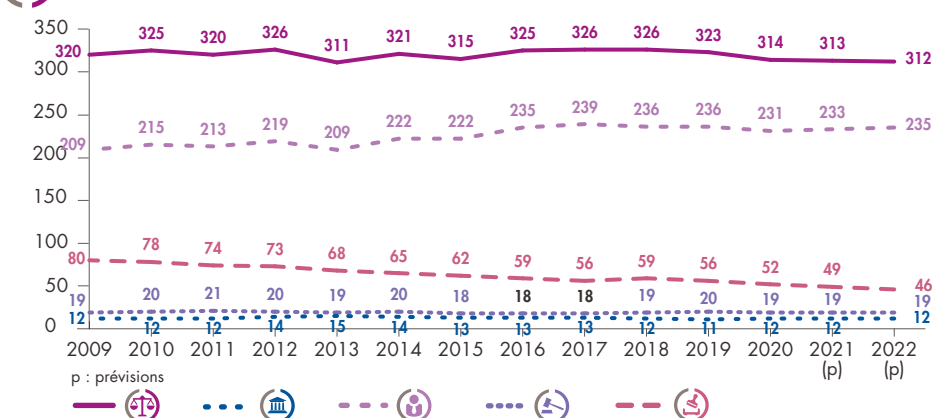
Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



STABILITÉ

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises du secteur a reculé de - 6 unités. En volume, la branche des études d'huissiers de justice connaît la plus forte variation (- 28 entreprises). Néanmoins, c'est l'évolution de la branche des cabinets d'avocats (+ 10,5 %) qui impacte le plus fortement le secteur en raison du nombre d'entreprises qu'elle regroupe (73,6 %).

Secteur juridique



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



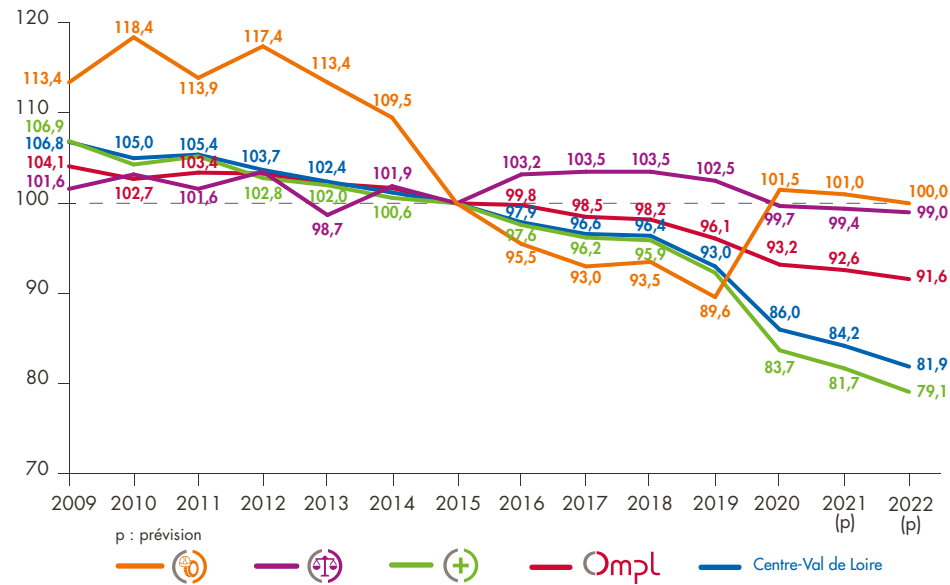
REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises employeuses est tendanciellement orienté à la baisse.

Le phénomène est particulièrement marqué pour le secteur santé qui, en proportion, connaît la plus forte variation négative.

Une rupture de série intervient en 2015 sur les données établissements. Avant cette date, les établissements du secteur juridique et des entreprises d'experts en automobile ne pouvaient pas être comptabilisés. L'année 2015 est donc prise en référence.

Entreprises employeuses du champ de l'OMPL Évolution annuelle, 2009-2020 (indice base 100 en 2015)



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, estimations.



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprise employeuse : entreprise du champ de l'OMPL sur la période 2009-2020. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

Entreprise individuelle (EI) : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

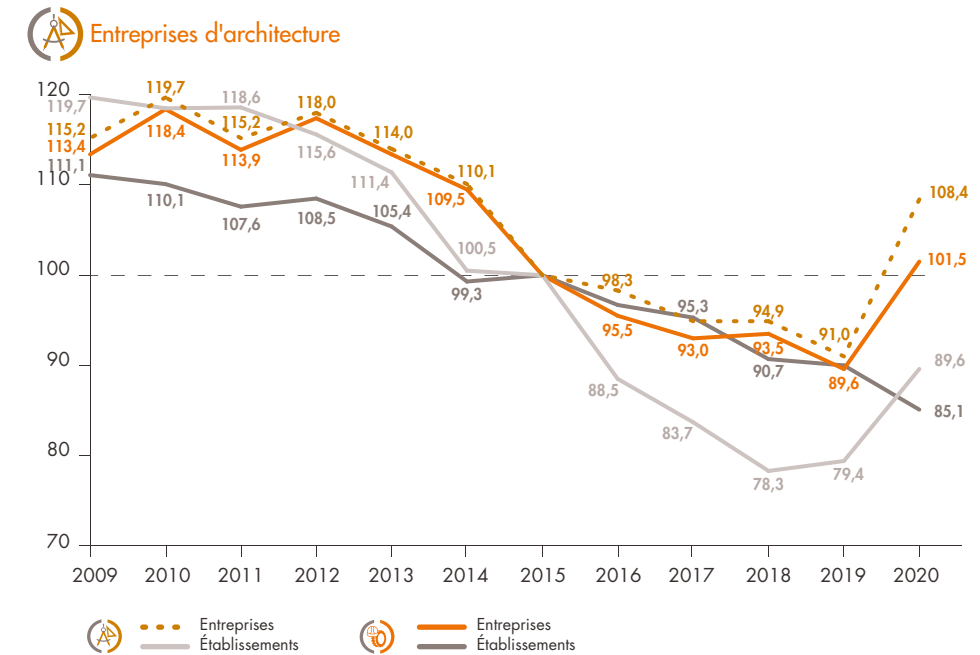
Société commerciale et assimilée : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a diminué. Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Entreprises et établissements employeurs du secteur cadre de vie-technique Évolution annuelle, 2009-2020 (indice base 100 en 2015)



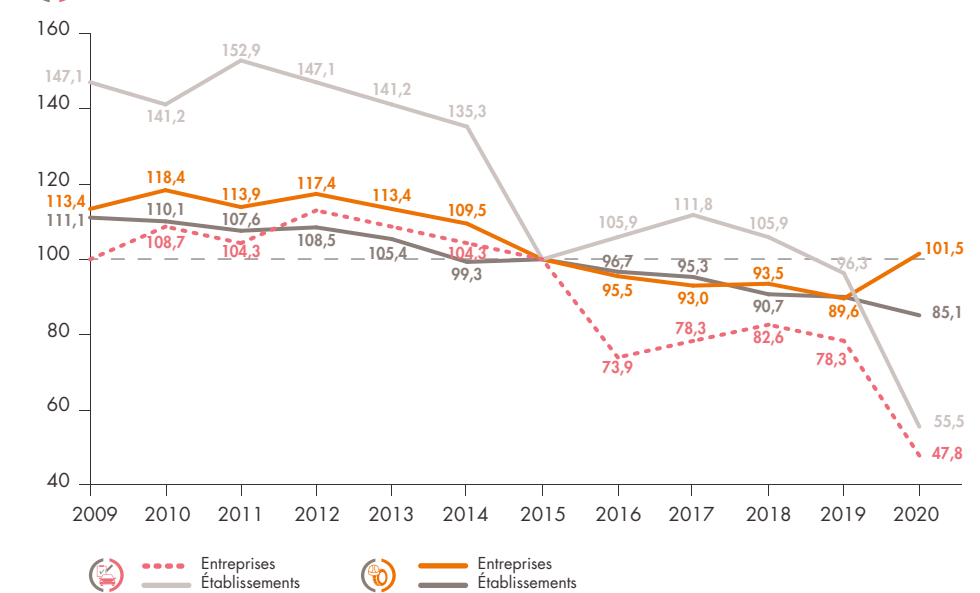
Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a très fortement diminué. Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Entreprises d'experts en automobiles



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.

- Secteur cadre de vie-technique
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'experts en automobile
- Secteur juridique
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires



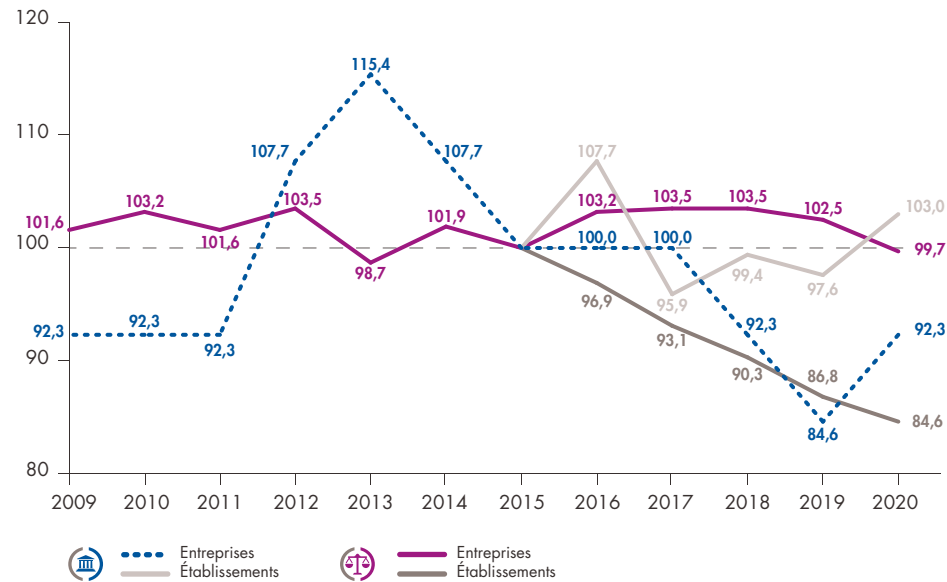
RENFORCEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a connu quelques variations. Mais par rapport à 2009, il est d'un niveau équivalent en 2020. En revanche, selon les données disponibles, le stock d'établissements tend à s'accroître. Un mouvement de fusion des entreprises est à l'œuvre mais leurs implantations géographiques se multiplient. Le tissu entrepreneurial se densifie.

Entreprises et établissements employeurs du secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



RENFORCEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a connu quelques variations. Mais par rapport à 2009, il est d'un niveau équivalent en 2020. En revanche, selon les données disponibles, le stock d'établissements tend à s'accroître. Un mouvement de fusion des entreprises est à l'œuvre mais leurs implantations géographiques se multiplient. Le tissu entrepreneurial se densifie.

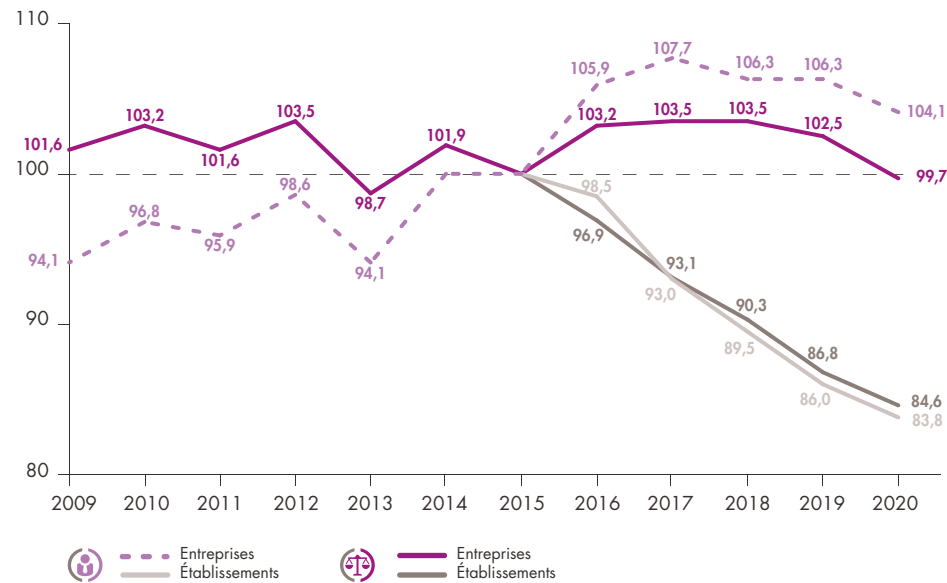


PLUS D'ENTREPRISES MAIS MOINS D'ÉTABLISSEMENTS

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement augmenté. En revanche, selon les données disponibles, le stock d'établissements tend à décroître. Un mouvement de fusion des entreprises est à l'œuvre et leurs implantations géographiques sont moins nombreuses. Le tissu entrepreneurial devient moins dense.



Cabinets d'avocats



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.

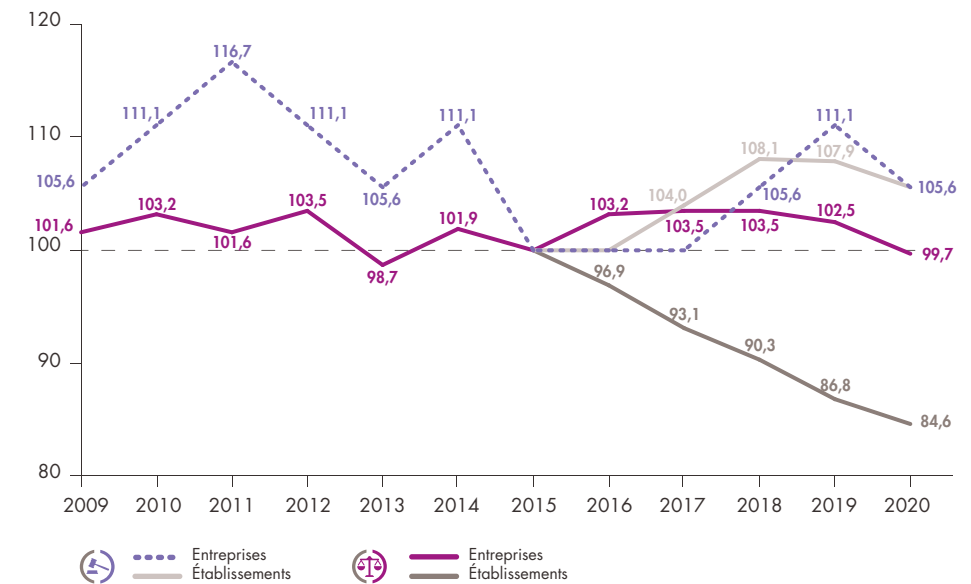


RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a très fortement diminué. Selon les données disponibles, le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.



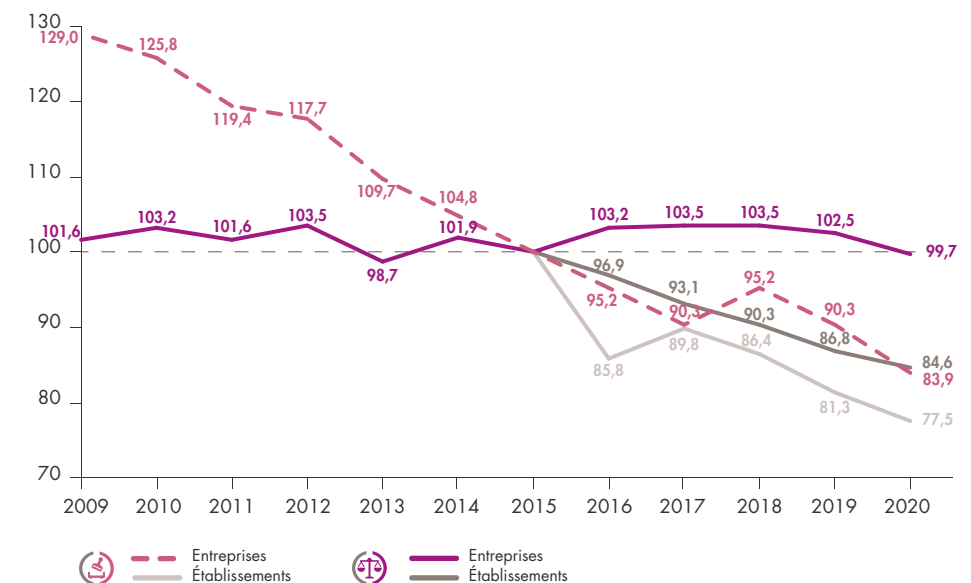
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



Études d'huissiers de justice



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.

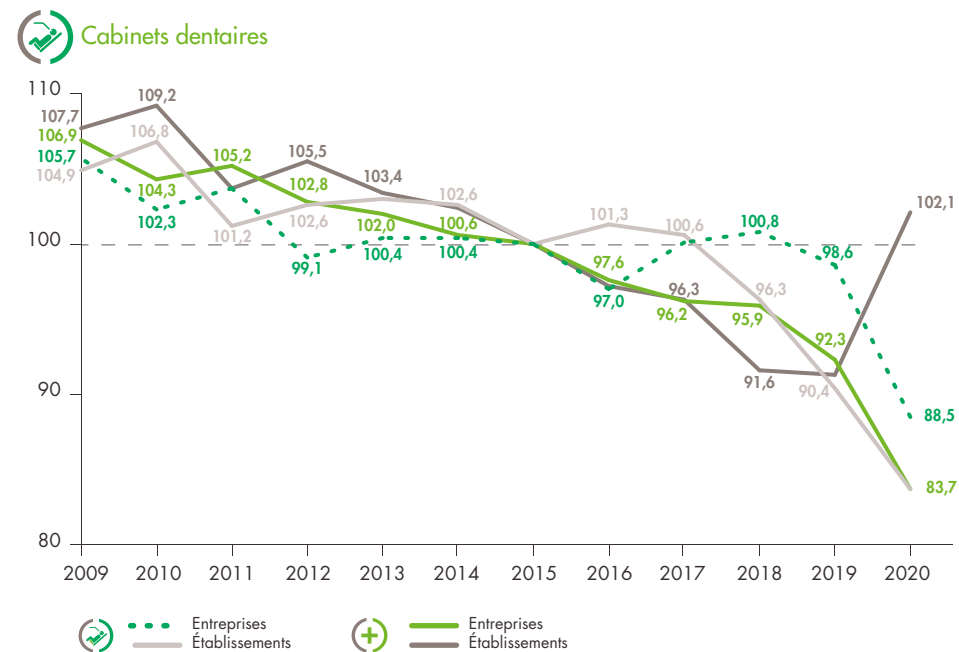


RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a fortement diminué.
Le stock d'établissements suit un mouvement similaire.
Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Entreprises et établissements employeurs du secteur santé

Évolution annuelle, 2009-2020 (indice base 100 en 2015)



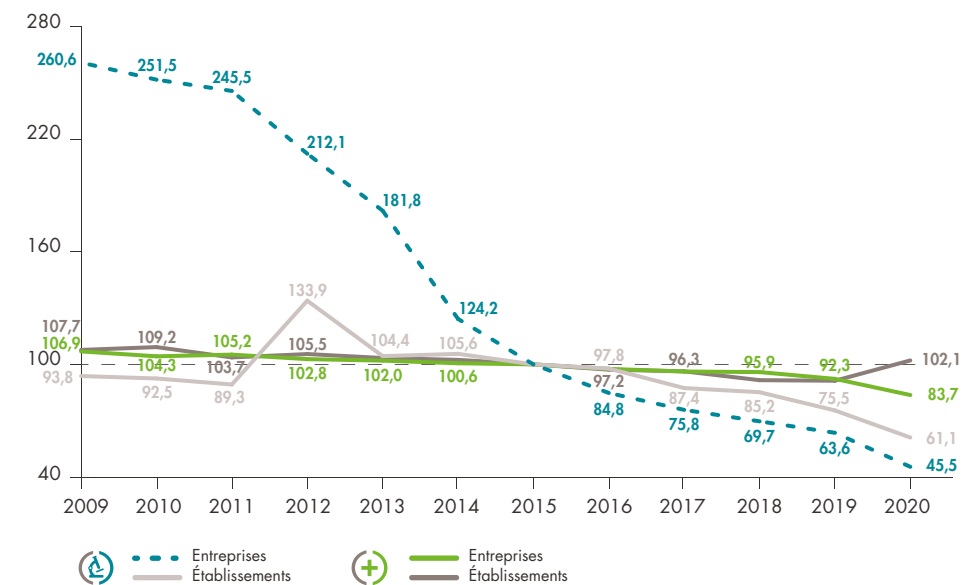
Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a très fortement diminué.
Le stock d'établissements suit un mouvement similaire.
Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



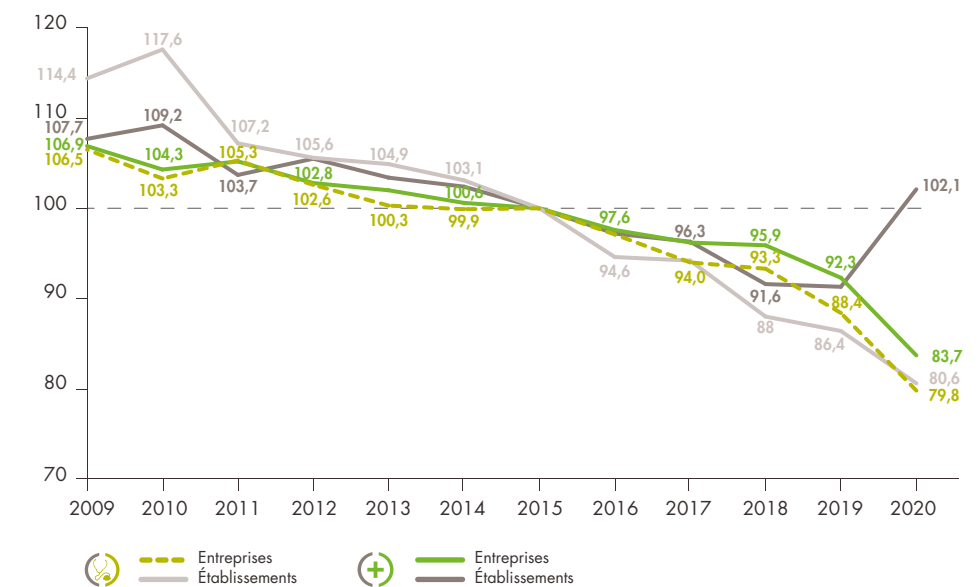
Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a très fortement diminué.
Le stock d'établissements suit un mouvement similaire.
Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Cabinets médicaux



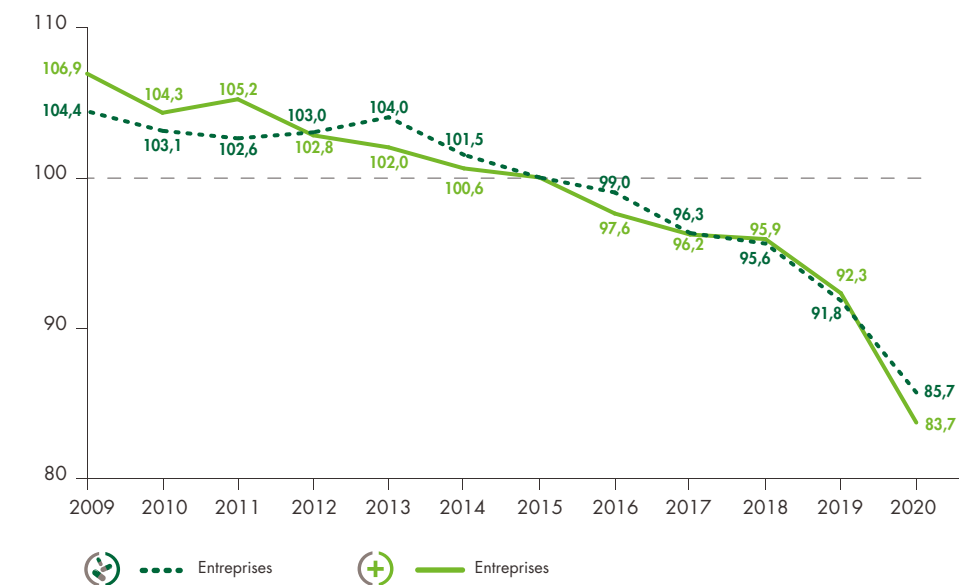
Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



ÉROSION ENTREPRENEURIALE

Par dispositions légales, la branche de la pharmacie d'officine regroupe des entreprises mono-établissement.
Leur volume est en forte diminution.
Depuis 2015, leur nombre a régressé de - 14,3 %.

Pharmacie d'officine



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirène 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.

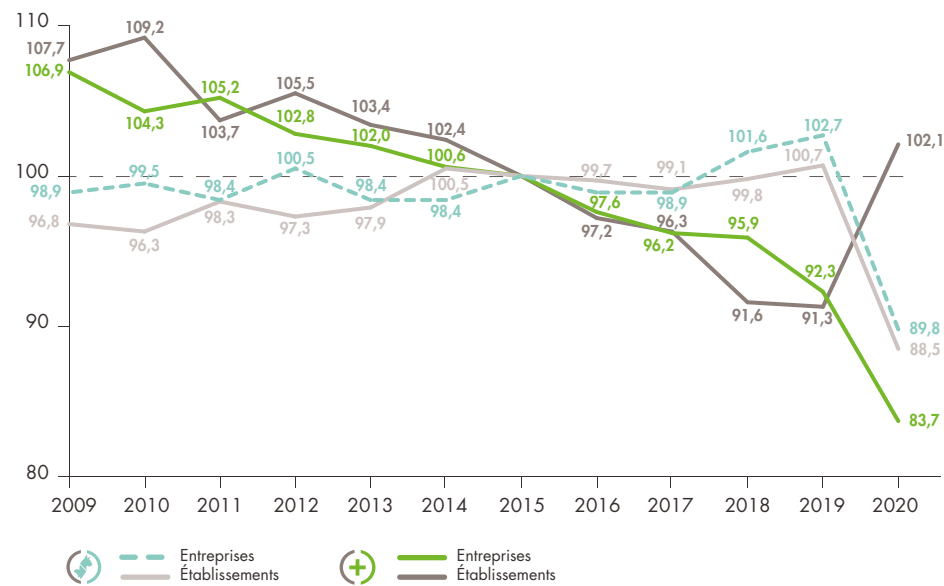


RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

De 2009 à 2020, le stock d'entreprises a diminué. Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.



Cliniques vétérinaires



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020, Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2009 à 2015, Insee, fichiers Sirene 2015-2022. Estimations pour le nombre d'établissements.



UN À CINQ EMPLOIS ETP

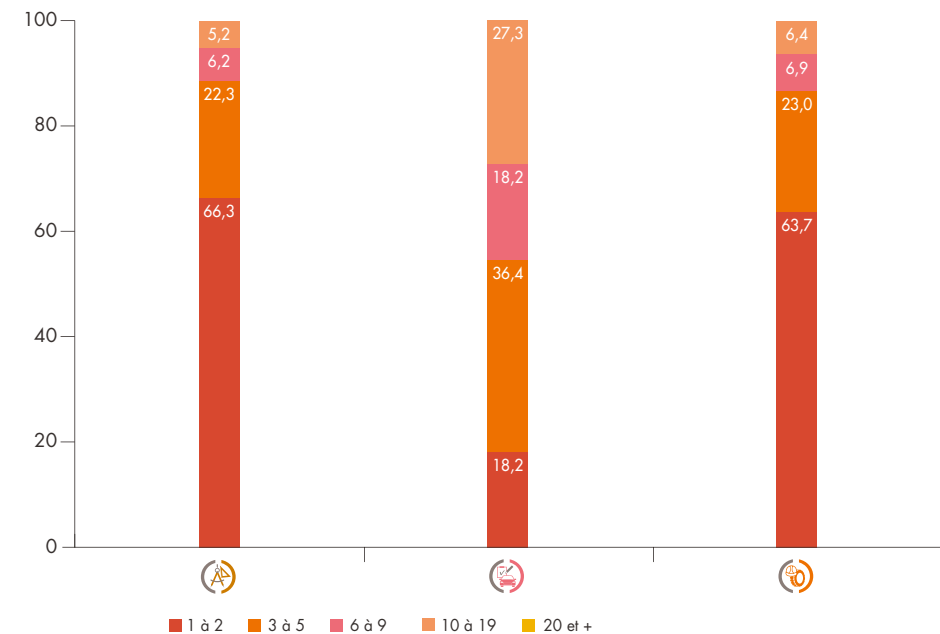
Neuf entreprises sur dix génèrent un à cinq emplois ETP. Néanmoins, des différences sont observables en fonction des branches :

- dans celle des entreprises d'architecture, les structures de moins de six emplois ETP sont représentatives de la branche (88,6 %) ;
- à l'opposé, dans celle des entreprises d'experts en automobile, les entreprises de plus de cinq emplois ETP sont surreprésentées (45,5 %).

Répartition des entreprises employeuses par taille et branche professionnelle (emplois ETP, %)



Secteur cadre de vie-technique



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



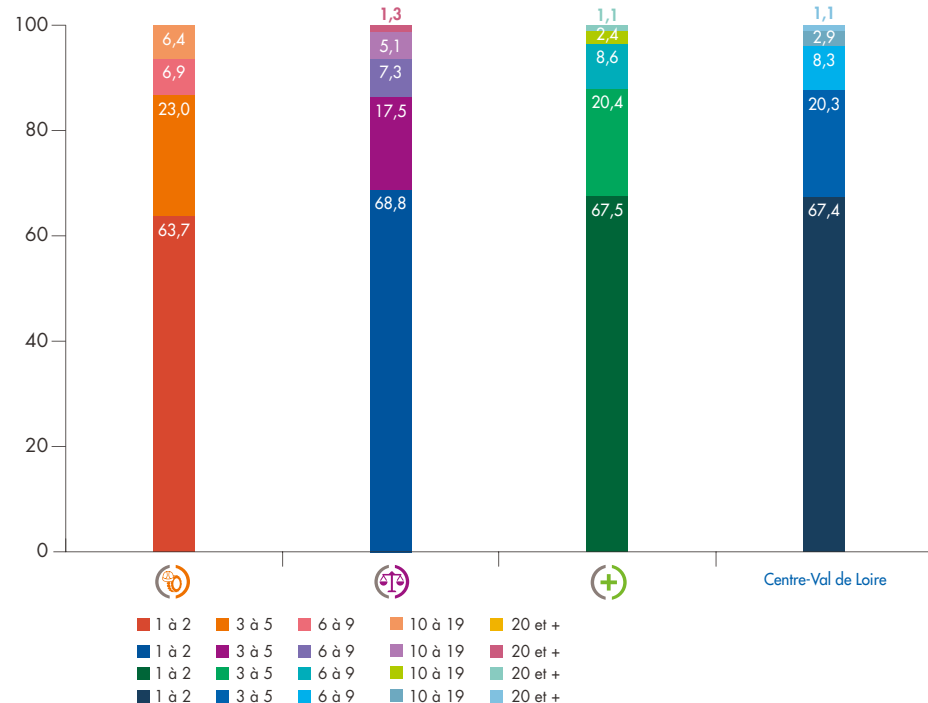
UN MONDE DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les entreprises générant moins de 10 emplois en équivalent temps plein (ETP) représentent 96,0 % des entreprises du champ de l'OMPL en Centre-Val de Loire. Au niveau régional, les très petites entreprises animent les activités libérales.

Cette caractéristique se rencontre dans les trois secteurs avec quelques nuances par rapport à l'ensemble régional :

- les secteurs cadre de vie-technique et juridique sont caractérisés par une sous-représentation globale des entreprises comptant un à neuf emplois ETP (- 2,4 points pour chacun d'eux) ;
- à l'opposé, cette taille d'entreprise est légèrement surreprésentée dans le secteur santé (+ 0,5 point).

Répartition des entreprises employeuses par taille et secteur (emplois ETP, %)



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2020.



MOINS DE SIX EMPLOIS ETP

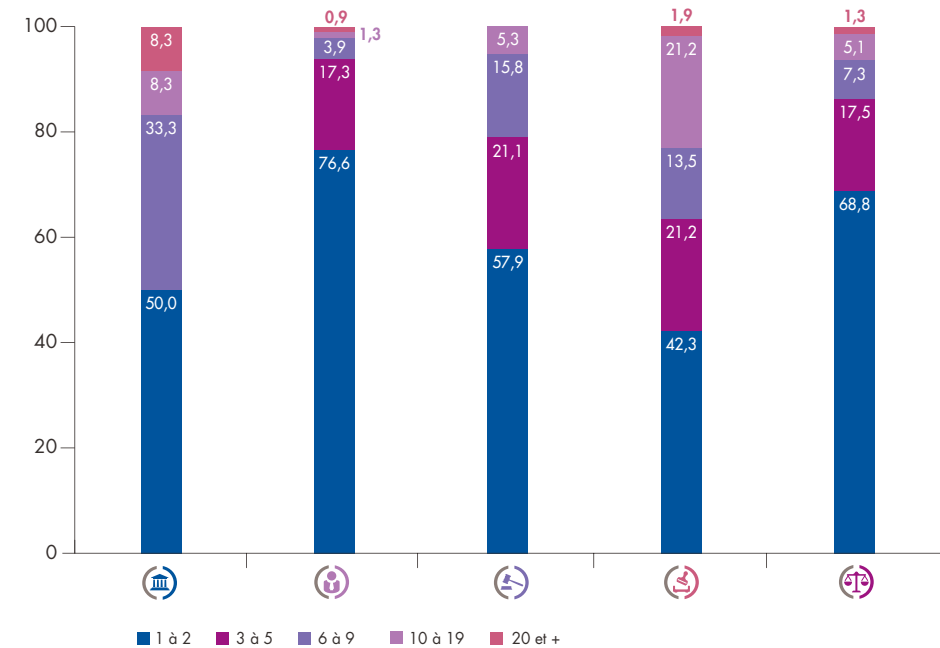
La branche des cabinets d'avocats est caractérisée par une surreprésentation des entreprises générant moins de six emplois ETP (93,9 %).

La structure du secteur dépend directement de cette branche qui recouvre 75,6 % des entreprises. Les répartitions sont assez différentes dans les autres branches :

- dans celles des études d'administrateurs et de mandataires judiciaires et des études d'huissiers de justice, les structures comptant six emplois ETP et plus sont fréquentes (respectivement 49,9 % et 36,6 %) ;
- dans celle des offices de commissaires-priseurs judiciaires et des sociétés de ventes volontaires, les structures 3 à 9 emplois ETP sont surreprésentées (36,9 %).



Secteur juridique



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.

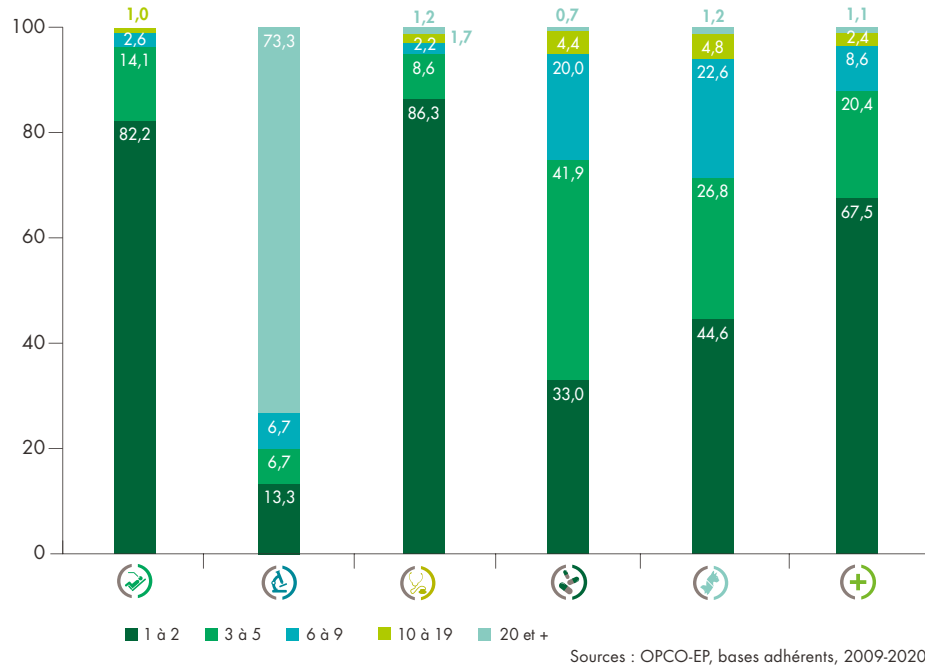


MOINS DE SIX EMPLOIS ETP

87,9 % des entreprises du secteur génèrent un à cinq emplois ETP. Mais 73,3 % des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers comptent au moins 20 emplois ETP. La configuration des cabinets dentaires, des cabinets médicaux et, dans une moindre mesure, des cliniques vétérinaires est symétriquement opposée, puisque la plus importante proportion de ces entreprises a moins de trois emplois ETP. La pharmacie d'officine est dans une situation intermédiaire avec une part plus importante d'entreprises comptant de trois à cinq emplois ETP (41,9 %).



Secteur santé

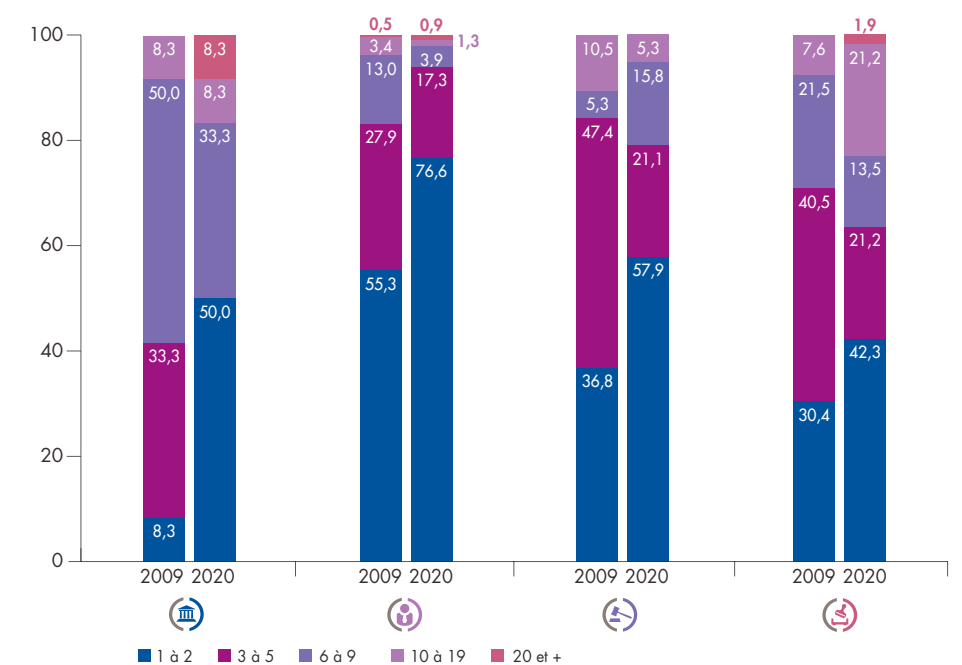


ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES MARQUÉES

Pour toutes les branches, sauf celle des études d'huissiers de justice, la part des entreprises générant moins de trois emplois ETP est celle qui a le plus progressé. Pour la branche des études d'huissiers de justice, les entreprises comptant de 10 à 19 emplois ETP enregistrent la plus forte augmentation (+ 13,6 points).



Secteur juridique

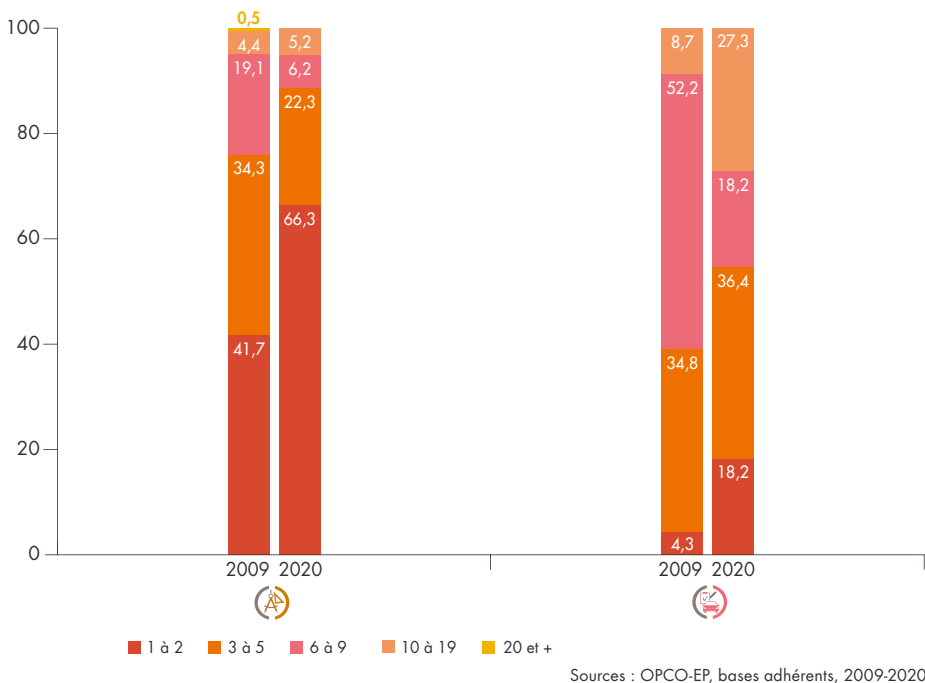


ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES

Dans la branche des entreprises d'architecture, les structures comptant moins de trois emplois ETP voient leur part se renforcer (+ 24,6 points). En revanche, dans la branche des entreprises d'experts en automobile le tissu entrepreneurial se dualise avec un recul des structures générant de six à neuf emplois ETP (- 34 points).



Secteur cadre de vie-technique

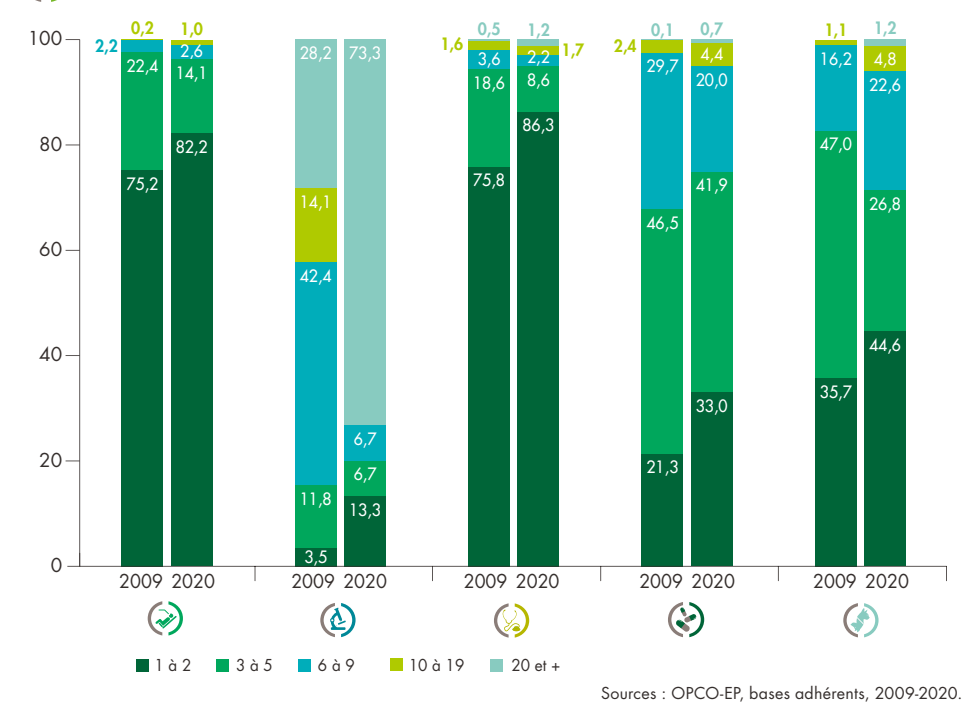


DIFFÉRENTES TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION

Dans la branche des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, la part des entreprises générant plus de 19 emplois ETP connaît la plus forte progression. Dans les autres branches, les entreprises comptant moins de trois emplois ETP voient leur part s'accroître plus fortement.



Secteur santé





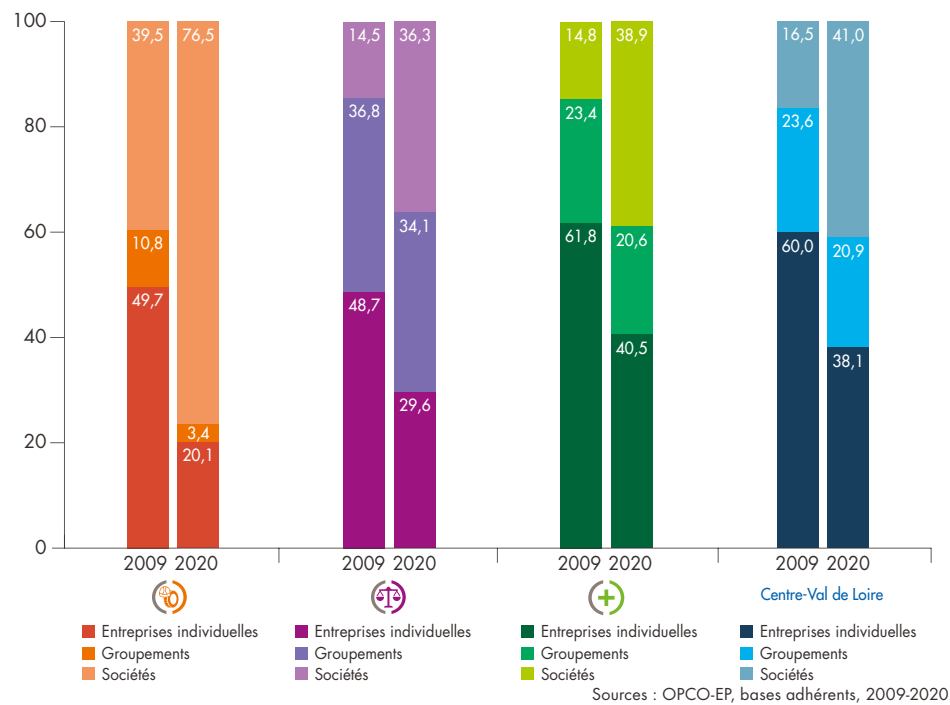
DOMINANCE DES SOCIÉTÉS

Traditionnellement, l'entreprise individuelle est la structure juridique la plus fréquente. Mais, par rapport à 2009, elle perd du terrain au profit des sociétés qui deviennent prépondérantes dans les secteurs cadre de vie-technique et juridique.

Dans le secteur santé, elle reste dominante mais la part des sociétés augmente fortement (+ 24,1 points).

Ce phénomène reflète une gestion plus entrepreneuriale des structures.

Évolution de la répartition des entreprises employeuses par statut juridique et secteur (%)

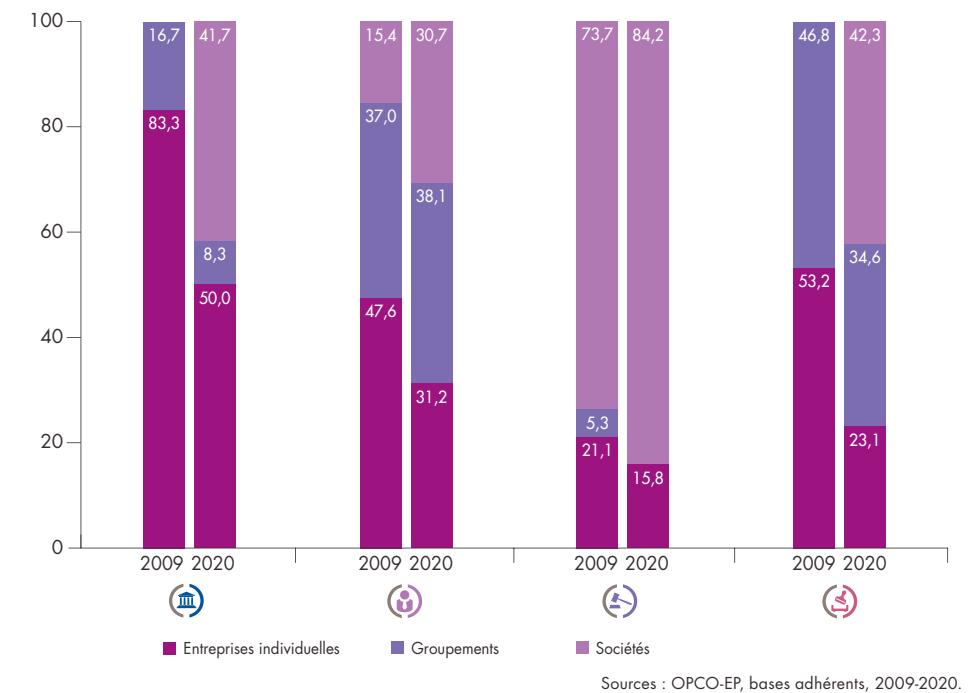


NETTE PROGRESSION DES SOCIÉTÉS

Par rapport à 2009, la forme juridique individuelle domine uniquement dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires (50,0 %), malgré un recul de 33,3 points.

Les sociétés progressent dans toutes les branches, et plus particulièrement dans celle des études d'huissiers de justice (+ 42,3 points) et des études d'administrateurs et mandataires judiciaires (+ 41,7 points).

Secteur juridique

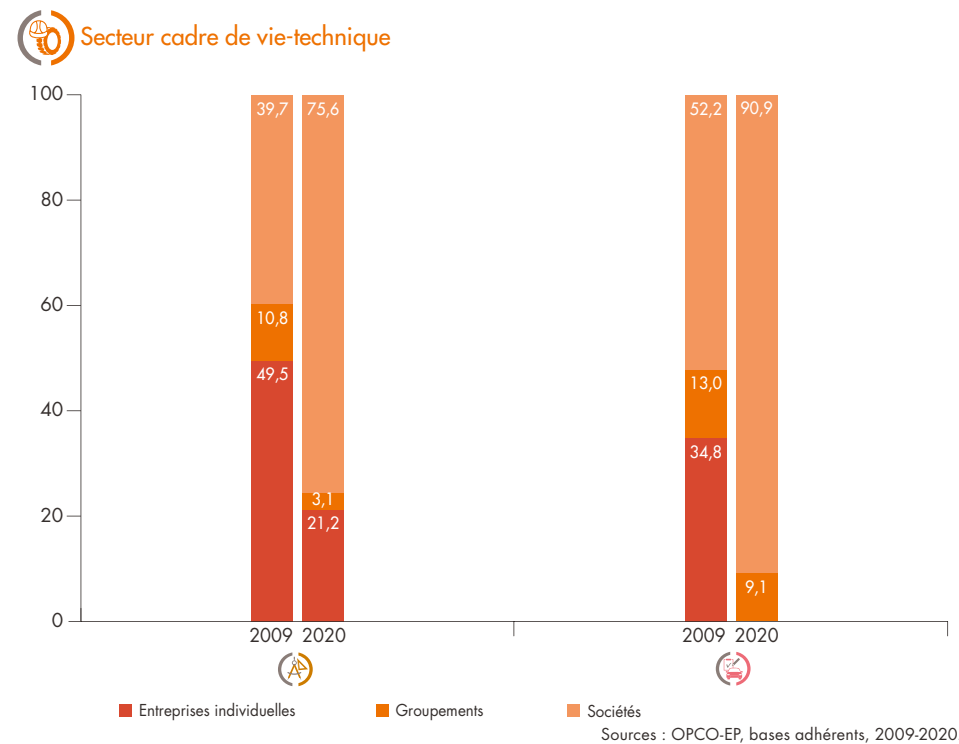


ENTREPRENEURIALISATION DU SECTEUR

Depuis 2009, la part des sociétés a progressé de 35,9 points dans les entreprises d'architecture et de 38,7 points dans les entreprises d'experts en automobile. Les sociétés sont très largement majoritaires dans les deux branches.

Cette évolution traduit une mutation structurelle profonde des entreprises et de leur mode de gestion.

Évolution de la répartition des entreprises employeuses par statut juridique et branche professionnelle (%)



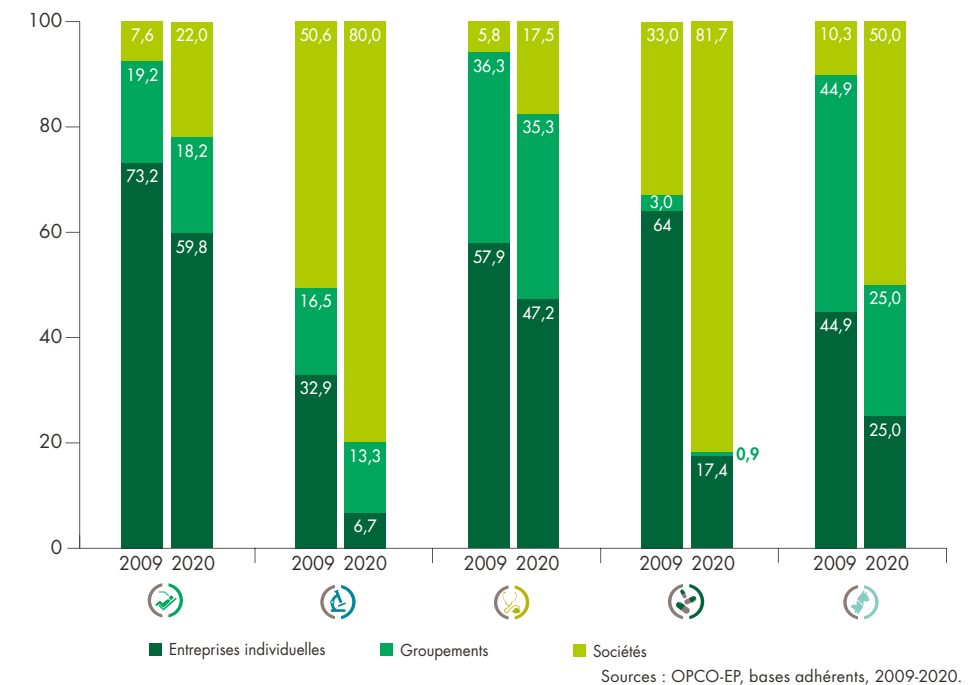
ENCORE BEAUCOUP D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Les branches du secteur sont traditionnellement marquées par une forte proportion d'entreprises individuelles. Cependant, toutes les branches comptent de plus en plus de sociétés commerciales.

Dans celles des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, de la pharmacie d'officine et des cliniques vétérinaires, elles constituent aujourd'hui la forme juridique dominante.

Ces évolutions traduisent d'importantes mutations du tissu entrepreneurial.

Secteur santé





Baromètre régional Emploi-Formation

CENTRE-VAL DE LOIRE

La partie « salariés » du baromètre OMPL présente les informations saillantes concernant les salariés du périmètre de l'OMPL.

Celle-ci est construite à partir :

- des données de la DADS 2018, fournies par l'INSEE, des 13 branches professionnelles du périmètre de l'OMPL à cette date ;
- des données « formation 2020 » issues de la base formation 2020 de l'OPCO EP. Depuis 2020, suite à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et la transformation des OPCA en OPCO (opérateurs de compétences), 2 branches « entreprises d'économistes de la construction » et « cabinets de géomètres » adhèrent à un autre OPCO et ne font plus partie du champ de l'OMPL. De ce fait, seules les 11 branches du nouveau périmètre de l'OMPL sont prises en compte dans la fiche « formation professionnelle ».

Salariés

Effectifs salariés	26
Effectifs par genre	31
Catégories sociales	33
Contrats de travail	37
Temps de travail	39
Effectifs par tranche d'âge	41
Mobilité annuelle	43
Rémunération nette annuelle	44
Formation professionnelle	45
Chômage annuel	50

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :

www.ompl.fr

Effectifs salariés régionaux du champ de l'OMPL

	Auvergne Rhône-Alpes	Bourgogne Franche-Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse*	DOM*	Grand Est	Hauts-de France	Île-de France	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	PACA	Ompl
	8759	1417	3312	1490	334	1108	3520	3730	17449	2196	5409	4847	3710	3966	61247
	5654	726	2170	754	193	555	2202	2196	13805	1175	3150	2932	2408	2343	40263
	709	77	161	72	37	53	168	133	688	159	327	312	206	223	3325
	655	216	234	229	33	147	380	560	875	317	521	565	393	491	5616
	1741	398	747	435	71	353	770	841	2081	545	1411	1038	703	909	12043
	7548	1771	2162	1758	235	1136	3735	4297	25719	2343	4839	4676	2636	5168	68023
	446	124	149	130	17	89	261	245	840	133	279	339	143	367	3562
	5579	993	1530	1078	128	639	2317	2632	21195	1488	3226	3210	1945	3385	49345
	325	215	169	119	0	10	242	198	1513	157	155	150	113	182	3548
	1198	439	314	431	90	398	915	1222	2171	565	1179	977	435	1234	11568
	39197	13531	15718	11770	1767	9716	29189	27820	54920	15878	31041	33532	17044	31208	332331
	6137	1757	2135	1508	188	1249	4508	3098	10506	1734	3605	4059	2272	4645	47401
	5498	1823	2048	1742	279	1406	4313	3905	8438	2049	4273	4830	2115	4633	47352
	10588	3481	4231	3021	415	2549	7713	7593	13365	3939	8520	9876	4763	8094	88148
	14077	5235	5753	4580	759	4124	10890	11410	19819	6586	12002	12443	6250	12105	126033
	2897	1235	1551	919	126	388	1765	1814	2792	1570	2641	2324	1644	1731	23397
Total	55504	16719	21192	15018	2336	11960	36444	35847	98088	20417	41289	43055	23390	40342	461601

Source : Insee, DADS 2018.

* : Donnée estimée.



15 018 SALARIÉS

La région concentre 3,3 % de l'emploi salarié total du champ de l'OMPL. Elle se situe à la douzième place, entre la Bourgogne-Franche-Comté et les DOM. Son poids diffère selon les branches. Il est plus important pour les entreprises d'experts en automobile, les cliniques vétérinaires et les études d'huissiers de justice.

Poids de la région dans l'ensemble national (%)

Branches professionnelles	Centre-Val de Loire	Autres régions
	2,4	97,6
	1,9	98,1
	2,2	97,8
	4,1	95,9
	3,6	96,4
	2,6	97,4
	3,6	96,4
	2,2	97,8
	3,4	96,6
	3,7	96,3
	3,5	96,5
	3,2	96,8
	3,7	96,3
	3,4	96,6
	3,6	96,4
	3,9	96,1
Ompl	3,3	96,7

Source : Insee, DADS 2018.

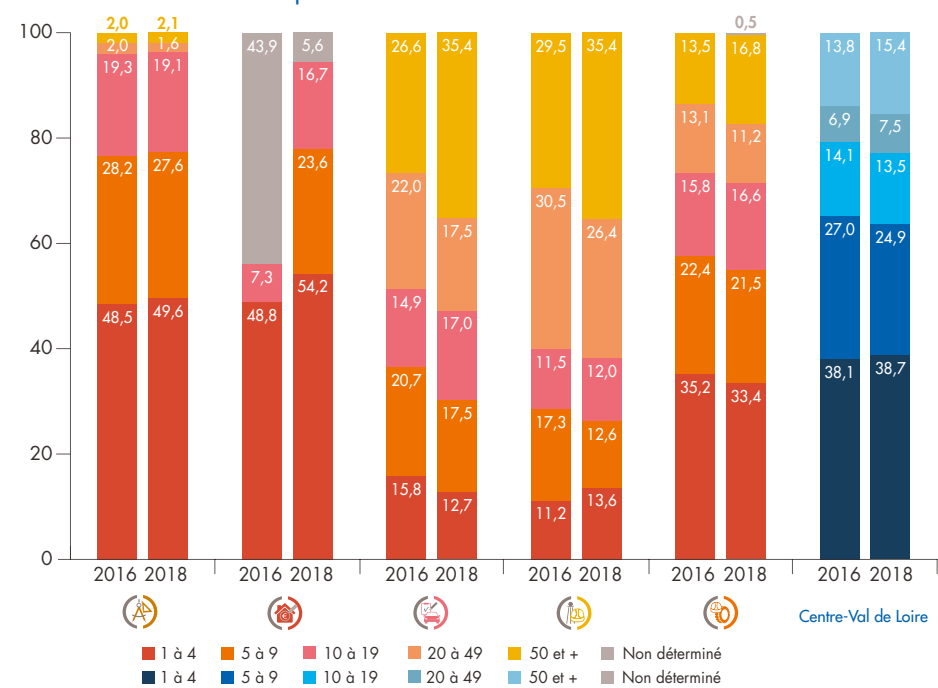


PLUS DE DEUX TIERS DES EFFECTIFS DANS DES TPE

71,5 % des salariés du secteur cadre de vie-technique régional travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés. Toutefois, la structure du tissu entrepreneurial évolue. Depuis 2016, la part des entreprises de moins de 20 salariés a diminué de - 1,9 point alors que celle des entreprises de 20 salariés et plus a augmenté de 1,4 point.

Répartition des salariés par taille d'entreprise (%)

Secteur cadre de vie-technique



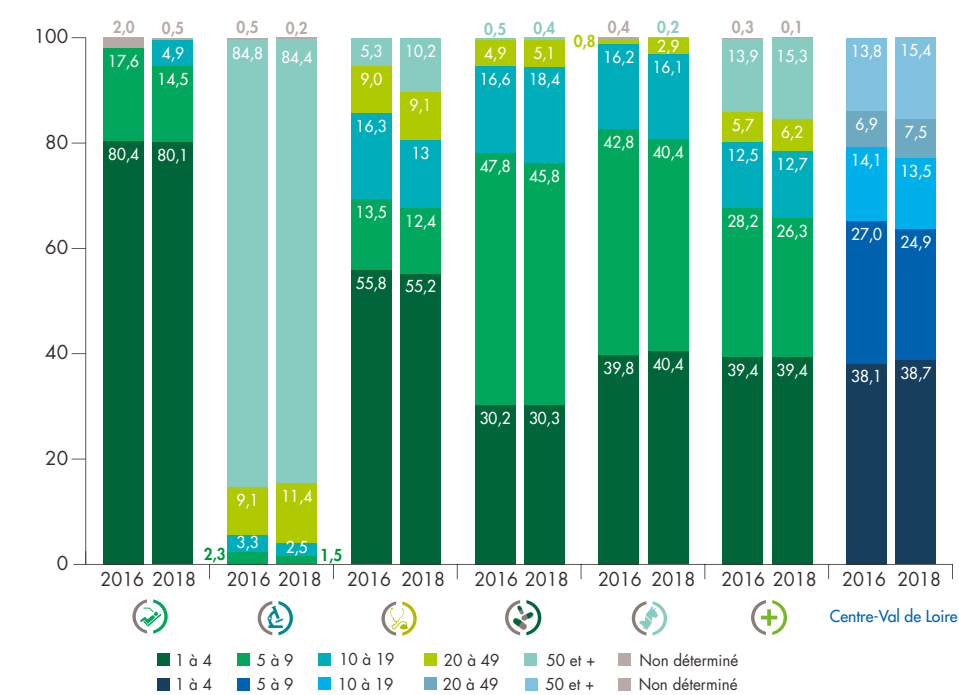
Source : Insee, DADS 2016-2018.



PRÉDOMINANCE DES TPE DANS L'EMPLOI

78,4 % des salariés du secteur santé régional travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés. Depuis 2016, cette proportion a reculé de - 1,7 point. Sur la même période, la part des entreprises de 20 salariés et plus a augmenté de 1,9 point.

Secteur santé



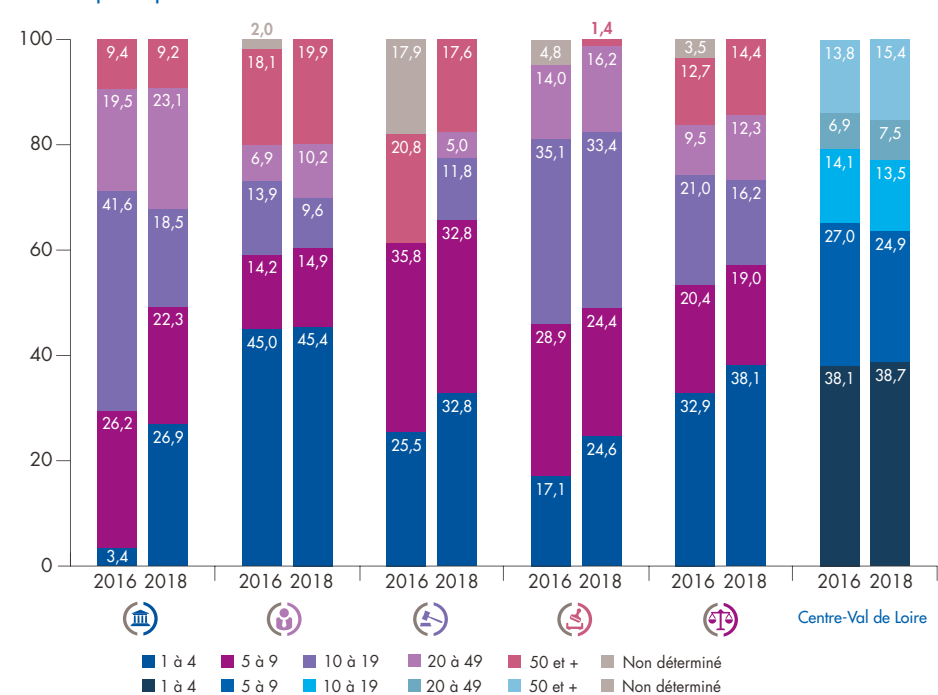
Source : Insee, DADS 2016-2018.



LA PLUPART DES SALARIÉS DANS DES TPE

Au niveau régional, 73,3 % des salariés du secteur juridique travaillent dans une entreprise de moins de 20 salariés. La configuration tend à évoluer car, depuis 2016, les TPE emploient une proportion moins importante (- 1,0 point) de salariés. À l'inverse, pour les entreprises de 20 salariés et plus, leur part est en progression (+ 4,5 points).

Secteur juridique



Source : Insee, DADS 2016-2018.

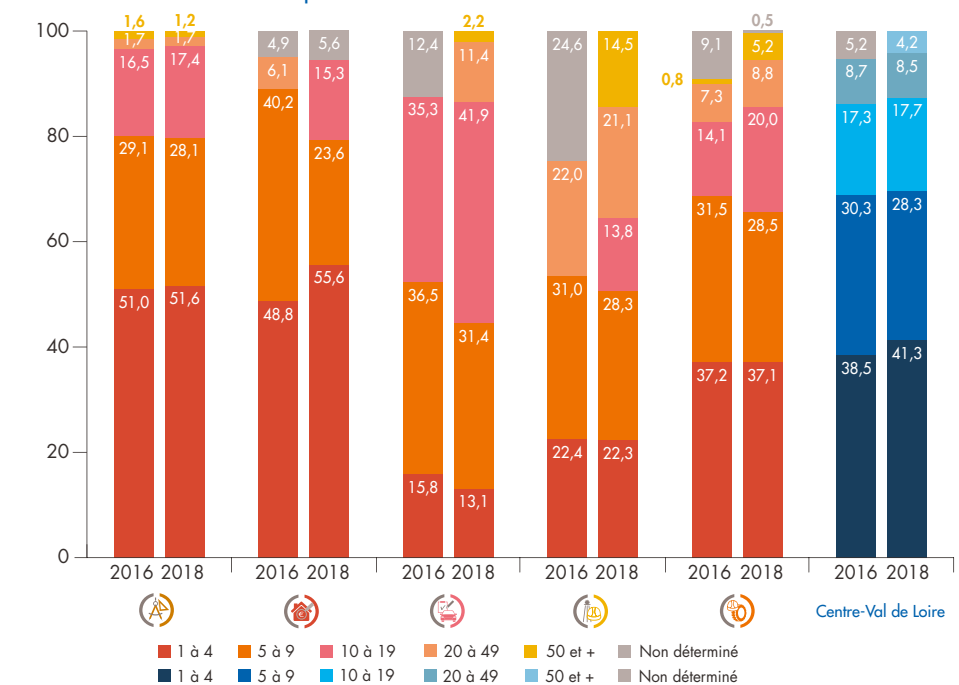


PETITES STRUCTURES TRÈS MAJORITAIRES

Au niveau régional, les établissements de moins de 20 salariés du secteur cadre de vie-technique regroupent 85,6 % des salariés. Cette tranche d'établissements progresse de 2,8 points. Parallèlement, la part des établissements de 10 à 19 salariés a également augmenté (+ 5,9 points).

Répartition des salariés par taille d'établissement (%)

Secteur cadre de vie-technique



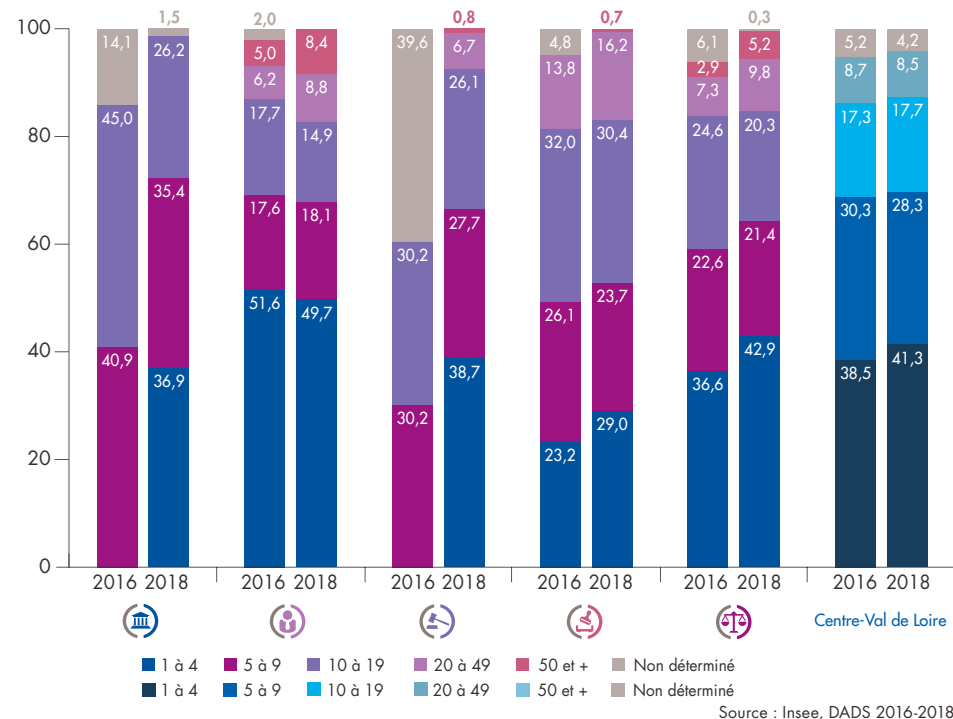
Source : Insee, DADS 2016-2018.



UN TISSU DE STRUCTURES DE PETITE TAILLE

Dans le secteur juridique régional, 84,6 % des salariés travaillent au sein d'établissements comptant moins de 20 salariés. Cette tranche est marquée par une progression importante des structures de 1 à 4 salariés (+ 6,3 points). De même, la part des établissements de 20 salariés et plus a augmenté de 4,8 points.

Secteur juridique



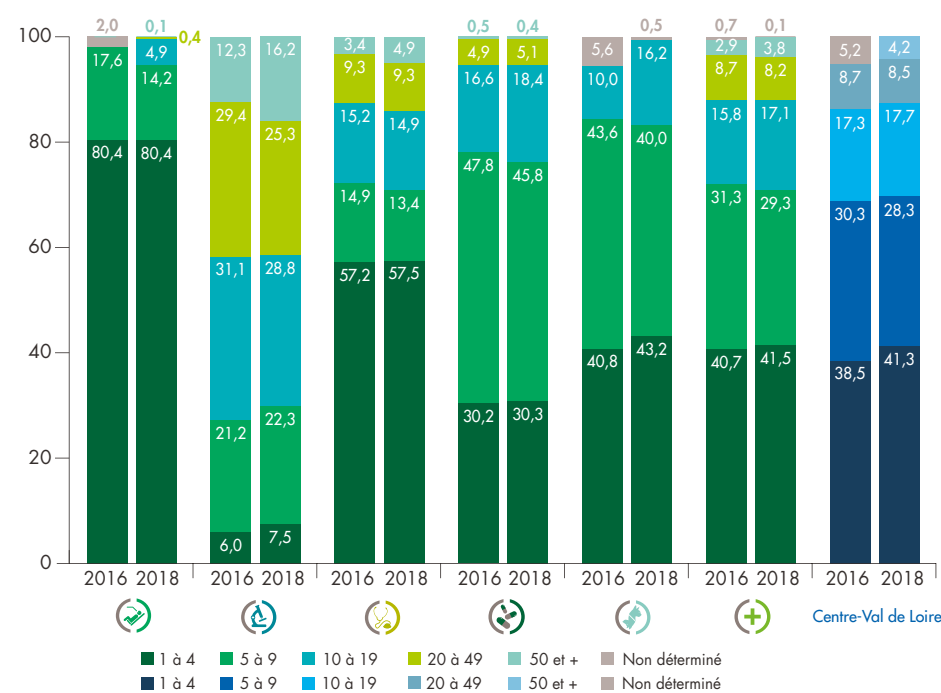
Source : Insee, DADS 2016-2018.



STRUCTURES À TAILLE HUMAINE

Au niveau régional, les établissements de moins de 20 salariés du secteur santé emploient 87,9 % des effectifs. Toutefois, cette proportion reste relativement stable (+ 0,1 point) de même que celle des établissements de plus grande taille (+ 0,4 point).

Secteur santé



Source : Insee, DADS 2016-2018.

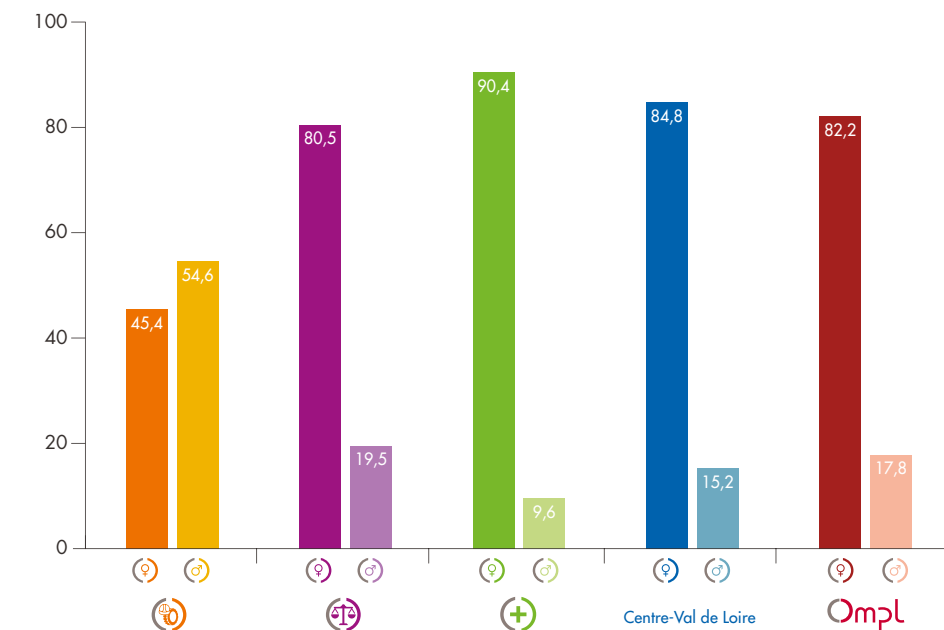
En conséquence de l'article L 5125-17 du Code de santé publique prévoyant qu'une pharmacie d'officine ne peut pas être dotée d'établissements, la répartition des salariés par établissement est similaire à celle des entreprises.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation régional est très élevé et supérieur au champ de l'OMPL. Toutefois, si la parité tend à se dessiner dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.

- Secteur cadre de vie-technique**
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'économistes de la construction
 - Entreprises d'experts en automobile
 - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique**
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé**
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires



MAJORITÉ DE FEMMES DANS PLUS DE 2/3 DES BRANCHES

- Le secteur cadre de vie-technique est le troisième employeur (9,9 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 50,6 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (11,7 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (61,3 % des emplois sectoriels). Les autres branches sont toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (78,4 % des emplois). Le taux de féminisation des branches y est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	♀	%	♂	%	Total
Secteur cadre de vie-technique	677	45,4	813	54,6	1490
Entreprises d'architecture	391	51,9	363	48,1	754
Entreprises d'économistes de la construction	31	43,1	41	56,9	72
Entreprises d'experts en automobile	114	49,8	115	50,2	229
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	141	32,4	294	67,6	435
Secteur juridique	1415	80,5	343	19,5	1758
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	115	88,5	15	11,5	130
Cabinets d'avocats	943	87,5	135	12,5	1078
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	59	49,6	60	50,4	119
Études d'huissiers de justice	298	69,1	133	30,9	431
Secteur santé	10643	90,4	1127	9,6	11770
Cabinets dentaires	1447	96,0	61	4,0	1508
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	1527	87,7	215	12,3	1742
Cabinets médicaux	2807	92,9	214	7,1	3021
Pharmacie d'officine	4024	87,9	556	12,1	4580
Cliniques vétérinaires	838	91,2	81	8,8	919
Centre-Val de Loire	12735	84,8	2283	15,2	15018
Ompl	379270	82,2	82331	17,8	461601

Source : Insee, DADS 2018.

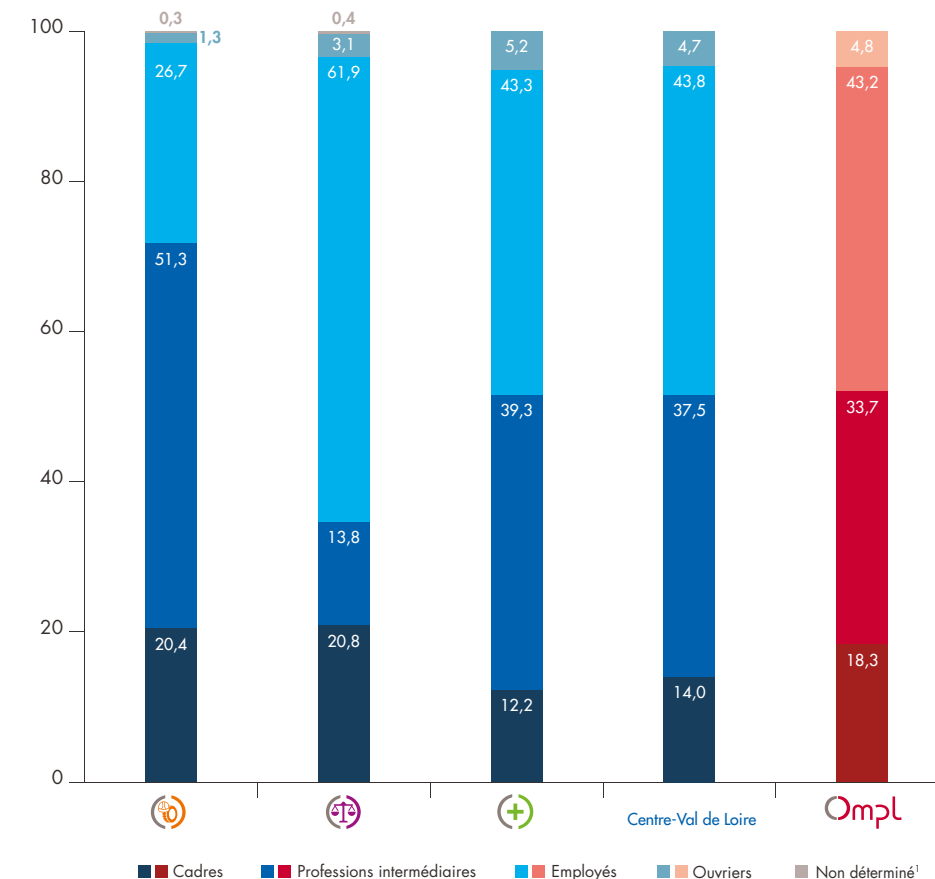


IMPORTANTE PROPORTION D'EMPLOYÉS

Près de la moitié des salariés sont des employés mais des écarts sectoriels importants sont observés. Les cadres et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans le secteur cadre de vie-technique, tout comme les cadres et les employés dans le secteur juridique.

- Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par catégorie sociale et secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



Catégorie sociale : la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Les entreprises d'architecture et les cabinets de géomètres structurent la composition socioprofessionnelle du secteur cadre de vie-technique. L'effet est très sensible pour les professions intermédiaires.
- Toutes les branches du secteur juridique recrutent majoritairement des employés. Les cabinets d'avocats se démarquent par une surreprésentation des cadres. Une nette surreprésentation des employés est constatée dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Relativement au secteur santé, caractérisé par une forte proportion d'employés, les cliniques vétérinaires et les pharmacies d'officine recrutent plus de cadres. Les pharmacies d'officine et les laboratoires de biologie médicale se démarquent par une proportion accrue de professions intermédiaires.

Répartition des salariés par catégorie sociale et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non-déterminé ¹
	20,4	51,3	26,7	1,3	0,3
	30,0	41,6	27,3	1,1	0,0
	13,9	47,2	33,3	ND ¹	5,6
	20,1	34,1	45,4	ND ¹	0,4
	5,1	77,7	14,7	2,5	0,0
	20,8	13,8	61,9	3,1	0,4
	8,5	11,5	79,2	ND ¹	0,8
	24,6	10,4	61,4	3,2	0,4
	14,3	8,4	60,5	16,8	0,0
	16,9	24,4	58,2	ND ¹	0,5
	12,2	39,3	43,3	5,2	0,0
	2,7	1,9	92,0	3,4	0,0
	4,2	54,5	30,9	10,4	0,0
	1,6	21,1	73,7	3,6	0,0
	22,6	62,0	10,2	5,2	0,0
	25,8	18,3	51,8	3,9	0,2
Centre-Val de Loire	14,0	37,5	43,8	4,7	0,0
	18,3	33,7	43,2	4,8	0,0

Source : Insee, DADS 2018

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



FÉMINISATION VARIABLE SELON LA BRANCHE

- Malgré l'imprécision des données, il s'avère que les femmes sont surreprésentées chez les professions intermédiaires des cabinets de géomètres. Dans une moindre mesure, la féminisation est aussi marquée pour les professions intermédiaires des entreprises d'architecture.
- Dans le secteur juridique, la précision des données limite les comparaisons interbranches. Cependant, les femmes sont largement surreprésentées parmi les employés et plus particulièrement dans les études d'huissiers de justice.
- Relativement au secteur santé, le taux de féminisation des employés est supérieur dans les cabinets dentaires, les cabinets médicaux et les cliniques vétérinaires. La surreprésentation féminine caractérise les cadres dans les pharmacies d'officine et les cliniques vétérinaires ainsi que les professions intermédiaires dans les laboratoires de biologie médicale et les pharmacies d'officine.

Répartition des femmes en fonction de la catégorie sociale et de la branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
	ND ¹	33,4	ND ¹	ND ¹	66,6
	ND ¹	36,3	ND ¹	ND ¹	63,7
	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	100,0
	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	100,0
	ND ¹	59,6	ND ¹	ND ¹	40,4
	13,4	7,3	53,5	1,7	24,0
	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	100,0
	20,1	11,0	60,7	2,5	5,6
	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	100,0
	ND ¹	ND ¹	62,1	ND ¹	37,9
	8,9	38,7	45,9	2,1	4,5
	ND ¹	ND ¹	93,8	ND ¹	6,2
	ND ¹	55,4	34,0	ND ¹	10,6
	ND ¹	18,5	76,7	ND ¹	4,8
	19,9	64,4	10,2	5,5	0,0
	17,3	18,9	53,1	ND ¹	10,7
Centre-Val de Loire	11,2	36,0	48,4	4,4	0,0
	14,8	32,5	48,4	4,3	0,0

Source : Insee, DADS 2018.

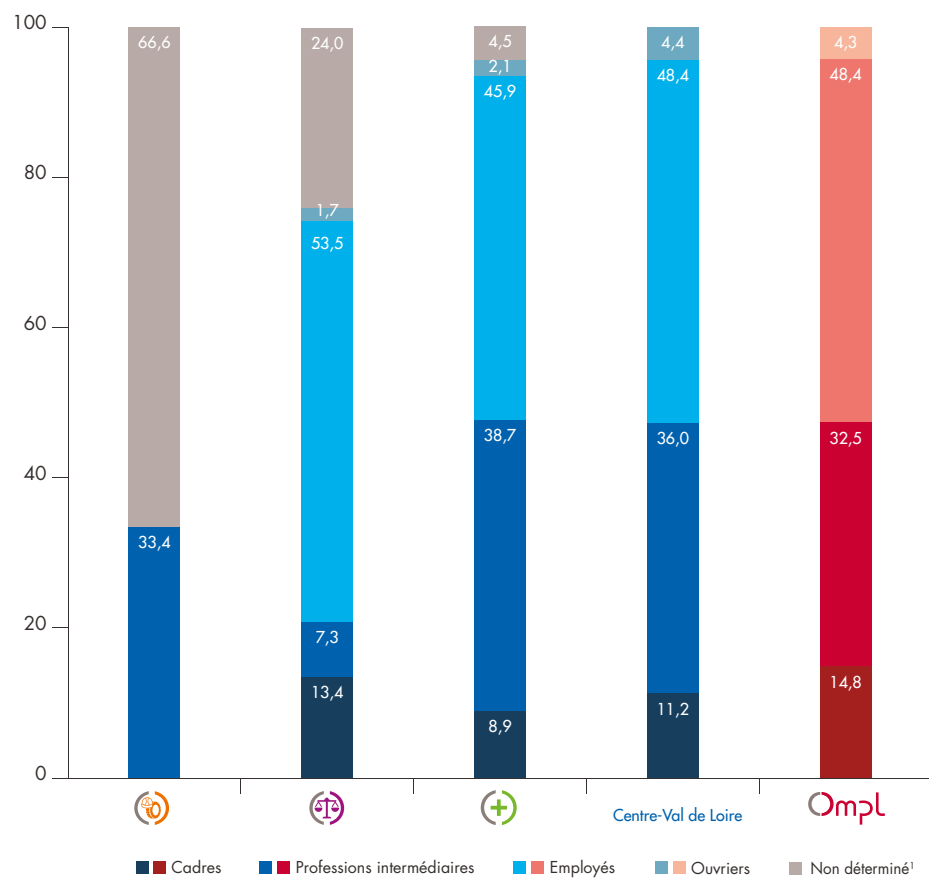
¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



FAIBLE FÉMINISATION EN DEHORS DES EMPLOYÉS

Tous secteurs confondus, seuls les employés tendent à la parité. Dans le secteur juridique, la féminisation des employés est très marquée. Toutefois, la précision des données rend difficile les comparaisons intersectorielles.

Répartition des femmes en fonction de la catégorie sociale et du secteur (%)



Source : Insee, DADS 2018.

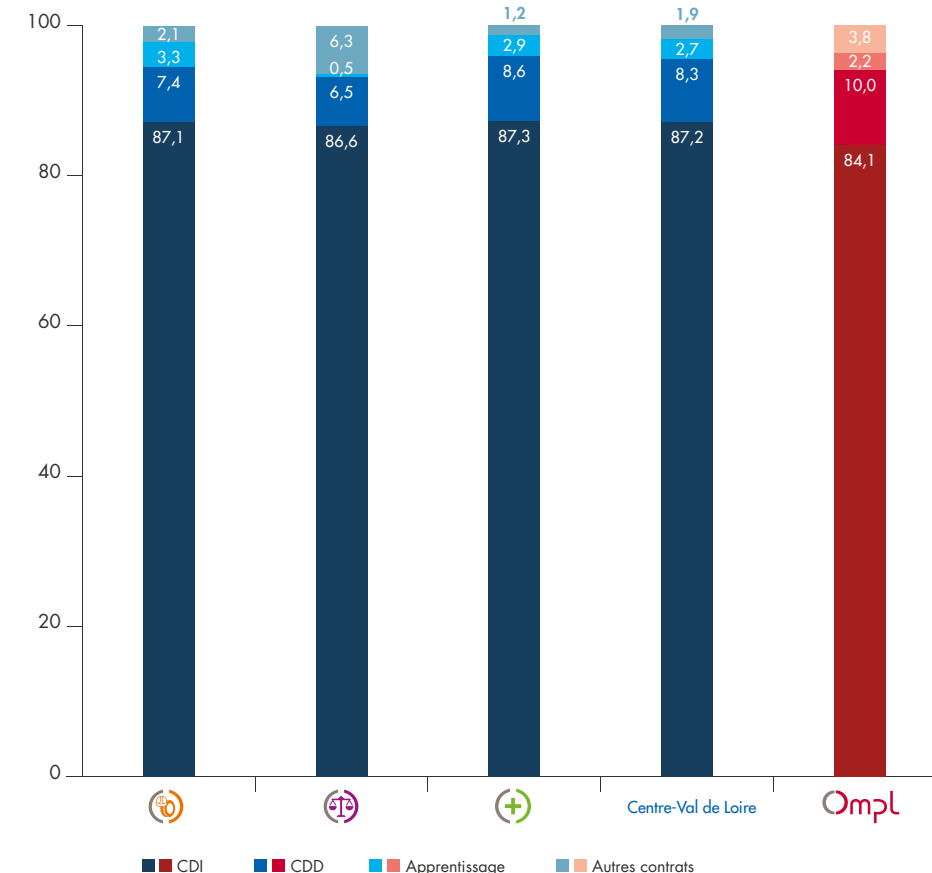
1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



LARGE DOMINANCE DES CONTRATS PÉRENNES

Quel que soit le secteur, plus de huit salariés sur dix exercent dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée. Le secteur santé se distingue par la plus forte proportion de contrats à durée déterminée.

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.

- Secteur cadre de vie-technique
 - Entreprises d'architecture
 - Entreprises d'économistes de la construction
 - Entreprises d'experts en automobile
 - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
 - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
 - Cabinets d'avocats
 - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
 - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
 - Cabinets dentaires
 - Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
 - Cabinets médicaux
 - Pharmacie d'officine
 - Cliniques vétérinaires



CDI : CONTRAT DE RÉFÉRENCE

- Dans le secteur cadre de vie-technique, la branche des entreprises d'experts en automobile a plus souvent recours au CDI que les autres. Ce type de contrat reste néanmoins fortement représenté dans les autres branches du secteur.
- Dans le secteur juridique, les cabinets d'avocats se distinguent par une utilisation accrue des contrats « autres ». Il s'agit, en général, de stages rémunérés.
- Dans le secteur santé, les CDD sont surreprésentés pour les cliniques vétérinaires, la pharmacie d'officine et les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentissage	Autres contrats
	87,1	7,4	3,3	2,1
	84,9	10,3	2,4	2,4
	86,1	ND ¹	6,9	6,9
	96,1	2,6	ND ¹	1,3
	86,4	6,2	6,0	1,4
	86,6	6,5	0,5	6,3
	90,8	5,4	ND ¹	3,8
	85,5	5,5	0,8	8,2
	78,2	20,2	ND ¹	1,7
	90,5	5,8	ND ¹	3,7
	87,3	8,6	2,9	1,2
	89,1	6,9	ND ¹	4,0
	89,8	9,2	0,4	0,5
	92,9	6,2	0,2	0,7
	82,7	9,6	6,8	0,8
	83,1	12,5	2,3	2,1
Centre-Val de Loire	87,2	8,3	2,7	1,9
Ompl	84,1	10,0	2,2	3,8

Source : Insee, DADS 2018.

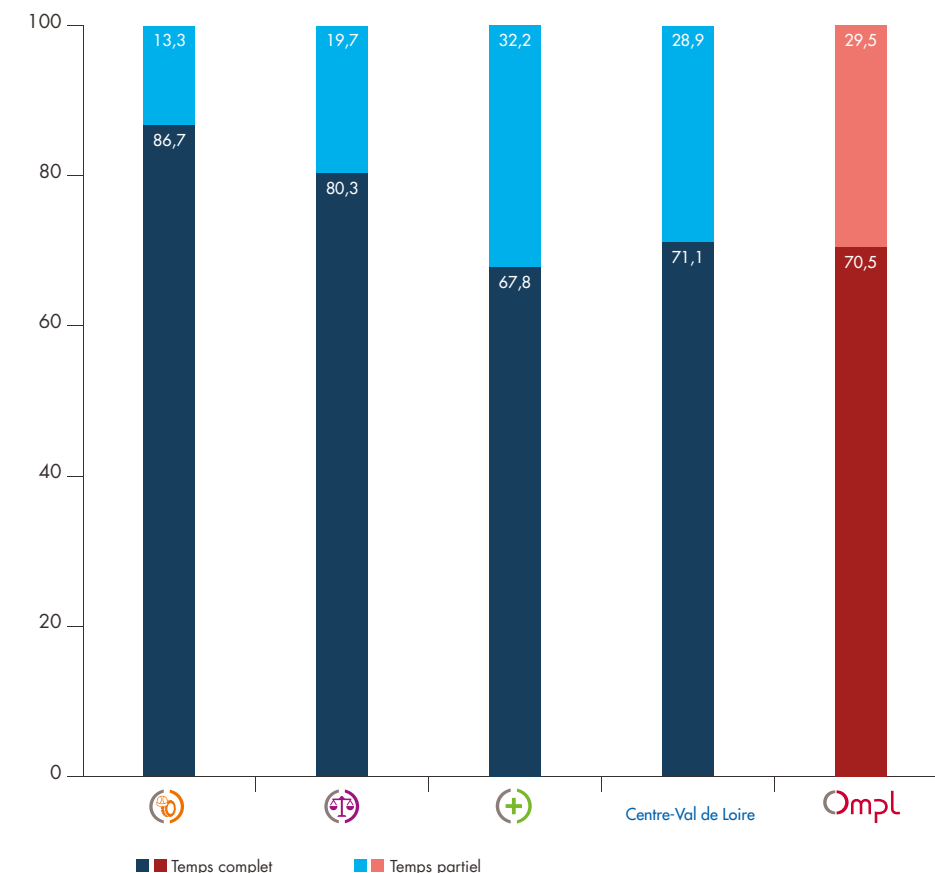
¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



PLUS D'UN QUART DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est proche de celle observée au niveau national. Le secteur cadre de vie-technique et le secteur juridique se distinguent par une très nette sous-représentation des emplois à temps partiel.

Durée du temps de travail par secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement représenté. Cette configuration est encore plus marquée pour les entreprises d'économistes de la construction et les cabinets de géomètres.
- Dans le secteur juridique, à l'exception des études d'huissiers de justice, les branches sont caractérisées par une sous-représentation du travail à temps complet. Néanmoins, les proportions sont un peu moins marquées que celles observées dans le secteur cadre de vie-technique.
- Dans le secteur santé, en dehors des laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers et de la pharmacie d'officine, l'emploi à temps partiel est surreprésenté dans les autres branches. Le phénomène est très sensible dans les cabinets médicaux.

Répartition des salariés par durée du temps de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
Secteur cadre de vie-technique	86,7	13,3
Entreprises d'architecture	84,9	15,1
Entreprises d'économistes de la construction	88,9	11,1
Entreprises d'experts en automobile	88,2	11,8
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	88,7	11,3
Secteur juridique	80,3	19,7
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	77,7	22,3
Cabinets d'avocats	78,7	21,3
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	74,8	25,2
Études d'huissiers de justice	86,5	13,5
Secteur santé	67,8	32,2
Cabinets dentaires	67,6	32,4
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	80,2	19,8
Cabinets médicaux	55,9	44,1
Pharmacie d'officine	71,0	29,0
Cliniques vétérinaires	67,5	32,5
Centre-Val de Loire	71,1	28,9
Ompl	70,5	29,5

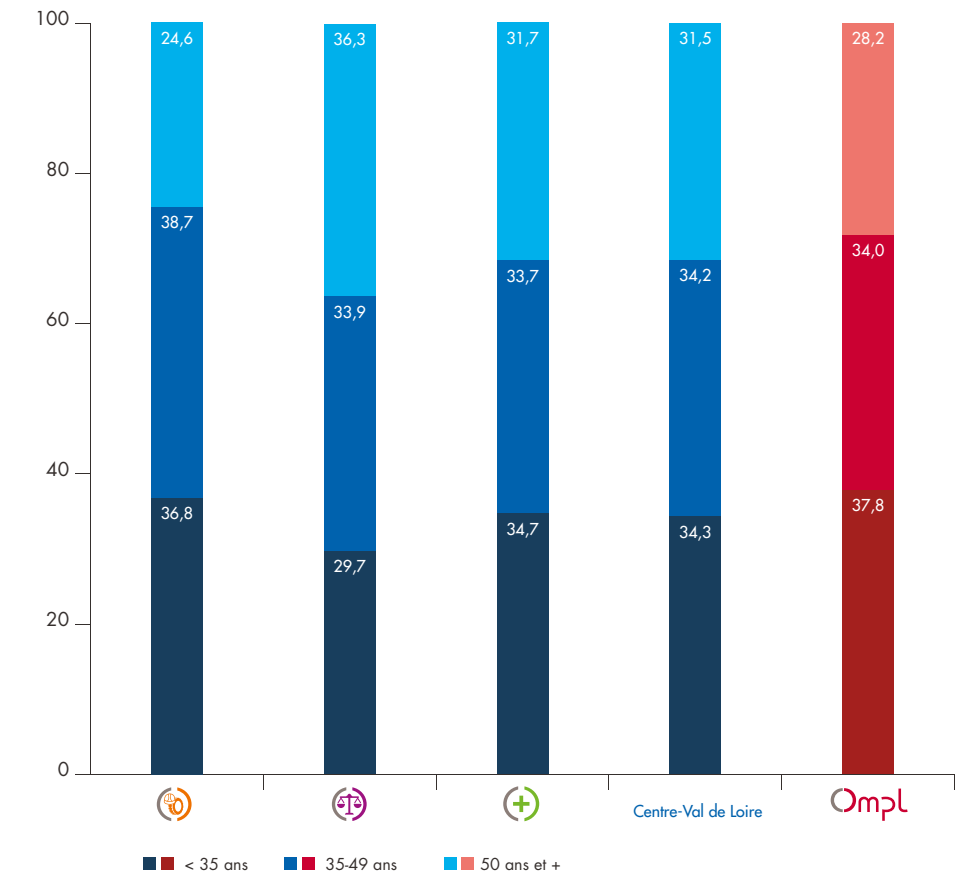
Source : Insee, DADS 2018.



MOINS DE 35 ANS POUR UN TIERS DES SALARIÉS

Globalement, les salariés de la région sont un peu plus âgés que la moyenne nationale. Néanmoins, le secteur cadre de vie-technique se distingue par une population relativement plus jeune.

Répartition des salariés par tranche d'âge et secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.

**FORTE VARIABILITÉ
ENTRE LES BRANCHES**

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique. Dans les entreprises d'économistes de la construction, les salariés tendent à être plus jeunes.
- Les proportions du secteur juridique sont structurées par les cabinets d'avocats. Mais, les séniors sont aussi surreprésentés dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Si les classes d'âge jeunes dominent dans le secteur santé, leur surreprésentation est marquée dans les cliniques vétérinaires et la pharmacie d'officine.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	36,8	38,7	24,6
	34,0	40,7	25,3
	43,1	40,3	16,7
	38,4	41,5	20,1
	39,8	33,3	26,9
	29,7	33,9	36,3
	30,0	33,1	36,9
	28,1	34,9	37,0
	24,4	42,0	33,6
	35,3	29,5	35,3
	34,7	33,7	31,7
	27,9	36,7	35,4
	31,7	33,4	34,8
	22,9	35,0	42,1
	42,9	32,0	25,1
	49,1	33,1	17,8
Centre-Val de Loire	34,3	34,2	31,5
Ompl	37,8	34,0	28,2

Source : Insee, DADS 2018.

**TURNOVER TRÈS
CONTRASTÉ SELON
LES BRANCHES**

Le turnover régional est élevé. Les études d'administrateurs et mandataires judiciaires, les études d'huissiers de justice et les cabinets d'avocats se distinguent par un taux très important. En retour, le personnel des entreprises d'experts en automobile, des cabinets dentaires et des cabinets médicaux est caractérisé par une plus grande stabilité.

- Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Mobilité annuelle (%)

Branches professionnelles	Taux d'entrée	Taux de sortie	Turnover annuel régional	Turnover annuel national
	18,8	14,5	16,7	21,9
	19,3	16,5	17,9	24,0
	22,0	15,3	18,6	24,5
	9,0	10,0	9,5	16,6
	23,2	13,6	18,4	17,0
	21,5	23,2	22,3	27,1
	26,2	39,8	33,0	20,5
	20,3	22,8	21,5	29,0
	19,0	16,0	17,5	24,1
	23,9	21,3	22,6	22,6
	17,0	15,1	16,0	18,1
	16,2	12,7	14,4	19,6
	15,6	14,6	15,1	18,7
	17,7	12,0	14,8	14,6
	16,4	17,3	16,8	18,9
	22,2	19,4	20,8	22,9
Centre-Val de Loire	17,7	16,0	16,8	-
Ompl	21,0	18,7	-	19,8

Source : Insee, DADS 2018.



PLUS DE 21849 € POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

La médiane régionale est proche de celle observée au niveau national.

Les différences constatées entre les branches sont à rapprocher des catégories socioprofessionnelles qu'elles emploient.

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle (€)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Toutes catégories
Secteur cadre de vie-technique	ND	24 927	ND	ND	25 696
Entreprises d'architecture	34 144	25 489	ND	ND	26 764
Entreprises d'économistes de la construction	ND	27 512	20 079	ND	26 740
Entreprises d'experts en automobile	ND	28 695	19 834	ND	27 580
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	40 700	22 976	19 682	19 556	22 956
Secteur juridique	36 044	24 247	ND	ND	23 685
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	ND	ND	ND	ND	26 869
Cabinets d'avocats	38 635	ND	21 720	ND	24 416
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	35 615	29 694	24 017	18 360	24 509
Études d'huissiers de justice	22 238	22 444	19 629	ND	21 183
Secteur santé	ND	21 716	19 703	ND	21 166
Cabinets dentaires	49 837	ND	20 155	ND	20 232
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	46 323	23 439	19 708	16 724	21 675
Cabinets médicaux	ND	29 684	20 305	ND	22 132
Pharmacie d'officine	35 607	20 566	18 008	16 732	21 323
Cliniques vétérinaires	ND	18 431	18 431	ND	19 267
Centre-Val de Loire	35 470	22 239	20 104	16 907	21 849
Ompl	36 136	22 520	20 416	17 264	22 469

Source : extractions Insee, DADS 2018.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.



RECOURS COHÉRENT À LA FORMATION

Alors que la région regroupe 3,2 % des salariés du champ de l'OMPL, elle est à l'origine de 2,6 % des actions de formation. Globalement, un certain équilibre est observé en termes d'accroissement des compétences. Dans ce cadre, c'est le secteur santé qui génère la plus grande part d'actions (82,8 %) en liaison avec le nombre de salariés qu'il regroupe.

Données de cadrage (2020)¹

Secteurs Branches	Nombre total d'actions de formation	Effectifs salariés totaux ²	Nombre d'entreprises formatrices	Nombre total d'entreprises
Secteur cadre de vie-technique	224	916	70	204
Entreprises d'architecture	168	704	59	193
Entreprises d'experts en automobile	56	212	11	11
Secteur juridique	181	1 843	48	314
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	25	121	4	12
Cabinets d'avocats	64	1 163	26	231
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	5	128	3	19
Études d'huissiers de justice	87	431	15	52
Secteur santé	1 951	12 168	699	2 712
Cabinets dentaires	234	1 721	127	686
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	27	1 823	7	15
Cabinets médicaux	195	3 031	46	1 089
Pharmacie d'officine	1 357	4 611	453	754
Cliniques vétérinaires	138	982	66	168
Centre-Val de Loire	2 356	14 927	817	3 230
Ompl	89 175	459 600	25 364	102 031

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

¹ : Les données formation proviennent de la base de données « formation 2020 » de l'OPCO EP. Les branches professionnelles « Entreprises d'économistes de la construction » et « cabinets de géomètres » adhèrent depuis la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » à un autre OPCO. De ce fait, elles ne sont pas prises en compte dans cette fiche.
² : données estimées.

- Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

- Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'experts en automobile
- Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires



FORTE DISPARITÉ DES TAUX D'ACCÈS

Globalement, le plan de développement des compétences est le dispositif le plus utilisé par les entreprises de la région (16,8 %). Mais, les taux d'accès varient fortement d'une branche à l'autre.

Les salariés des entreprises d'experts en automobile (26,4 %), des entreprises d'architecture (22,0 %) et des études d'administrateurs et mandataires judiciaires (20,7 %) ont le plus fort taux d'accès à ce type de formation.

Taux d'accès à la formation (%)

Secteurs Branches	Taux d'accès des salariés à la formation ¹			Taux d'entreprises formatrices ²		
	Cpro	Capp	PDC	Cpro	Capp	PDC
	0,1	1,3	16,9	0,5	4,4	31,4
	0,1	1,7	22,0	0,5	4,7	27,5
	0,0	0,0	26,4	0,0	0,0	100,0
	0,0	1,2	6,7	0,0	4,8	11,8
	0,0	0,0	20,7	0,0	0,0	33,3
	0,0	1,9	3,6	0,0	6,5	6,5
	0,0	0,0	3,9	0,0	0,0	15,8
	0,0	0,0	20,2	0,0	0,0	28,8
	0,5	0,2	3,8	2,1	13,3	16,3
	3,1	0,1	10,4	7,3	0,1	12,0
	0,0	0,8	0,7	0,0	33,3	13,3
	0,1	0,5	5,9	0,3	0,8	3,5
	0,1	10,4	19,0	0,4	41,5	37,0
	0,0	5,4	8,7	0,0	19,0	25,0
Centre-Val de Loire	0,4	0,4	5,0	1,8	11,9	16,8
Ompl	0,8	3,5	15,1	2,8	10,2	17,3

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

Cpro : contrat de professionnalisation.

Capp : contrat d'apprentissage.

PDC : plan de développement des compétences.

1 : ensemble des actions de formation.

2 : entreprises ayant mobilisé au moins une fois le dispositif de formation considéré.



LARGE DOMINANCE DES ATTESTATIONS DE PRÉSENCE

Dans les entreprises du champ de l'OMPL régional, le renforcement des compétences des salariés s'effectue principalement par des formations débouchant sur des attestations de présence (stages et assimilés), 69,8 %. À l'exception des titres et diplômes (29,4 %), les autres sanctions sont plus marginales.

Répartition des formations par sanction (%)

Secteurs Branches	Attestation de présence	Certificat de qualification professionnelle	Titre et diplôme	UC VAE ¹ et certificat de compétence
	92,9	0,0	6,3	0,9
	91,1	0,0	7,7	1,2
	98,2	0,0	1,8	0,0
	79,0	0,6	14,9	5,5
	60,0	0,0	4,0	36,0
	59,4	1,6	39,1	0,0
	80,0	0,0	0,0	20,0
	98,9	0,0	1,1	0,0
	66,3	0,3	33,4	0,1
	70,9	0,0	28,6	0,4
	55,6	0,0	44,4	0,0
	90,8	0,0	9,2	0,0
	63,0	0,4	36,6	0,0
	58,0	0,0	42,0	0,0
Centre-Val de Loire	69,8	0,3	29,4	0,6
Ompl	75,3	0,4	23,1	1,1

Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.

1 : UC VAE : unité de compétence dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience.



DOMAINES DE COMPÉTENCES TRÈS CIBLÉS

Les besoins en acquisition de compétences des salariés et des entreprises de la région se concentrent dans le domaine de l'activité première de l'entreprise (79,0 %).

En retour, les autres thèmes de formations sont peu exploités.

Répartition des formations par domaine de compétences (%)

Secteurs Branches	Activité de l'entreprise	Gestion d'entreprise	Informatique numérique	Développement professionnel personnel	Langues	Autres
	71,9	3,1	23,2	1,3	0,4	0,0
	63,1	4,2	31,0	1,2	0,6	0,0
	98,2	0,0	0,0	1,8	0,0	0,0
	32,0	14,9	38,7	13,3	0,0	1,1
	52,0	0,0	48,0	0,0	0,0	0,0
	59,4	21,9	17,2	1,6	0,0	0,0
	20,0	0,0	80,0	0,0	0,0	0,0
	6,9	14,9	49,4	26,4	0,0	2,3
	84,2	5,3	6,2	4,2	0,2	0,0
	75,6	13,7	6,8	0,0	1,3	0,0
	81,5	18,5	0,0	85,2	0,0	0,0
	31,8	15,9	50,3	3,1	0,5	0,0
	92,1	2,1	0,4	0,0	0,0	0,0
	94,9	5,1	0,0	2,2	0,0	0,0
Centre-Val de Loire	79,0	5,9	10,3	4,6	0,2	0,1
Ompl	78,0	8,3	8,5	3,9	0,7	0,5

Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



ISSUS DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les stagiaires accédant à la formation professionnelle travaillent en majorité dans une entreprise générant moins de dix emplois ETP (75,7 %). Ce constat est directement lié à la structure entrepreneuriale des branches qui sont avant tout composées de très petites structures. Les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, regroupant des grandes entreprises, se démarquent fortement de l'ensemble.

Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en ETP (%)

Secteurs/Branches	< 5 ETP	5-9 ETP	10 à 49 ETP	50 ETP et +
	47,8	30,4	21,9	0,0
	51,2	29,8	19,0	0,0
	37,5	32,1	30,4	0,0
	22,7	29,3	48,1	0,0
	8,0	92,0	0,0	0,0
	45,3	17,2	37,5	0,0
	40,0	60,0	0,0	0,0
	9,2	18,4	72,4	0,0
	40,6	37,0	22,1	0,3
	59,4	17,9	22,6	0,0
	33,3	3,7	44,4	18,5
	11,8	27,2	61,0	0,0
	41,0	43,0	15,9	0,0
	47,1	30,4	22,5	0,0
Centre-Val de Loire	39,9	35,8	24,1	0,2
Ompl	39,3	28,2	27,9	4,6

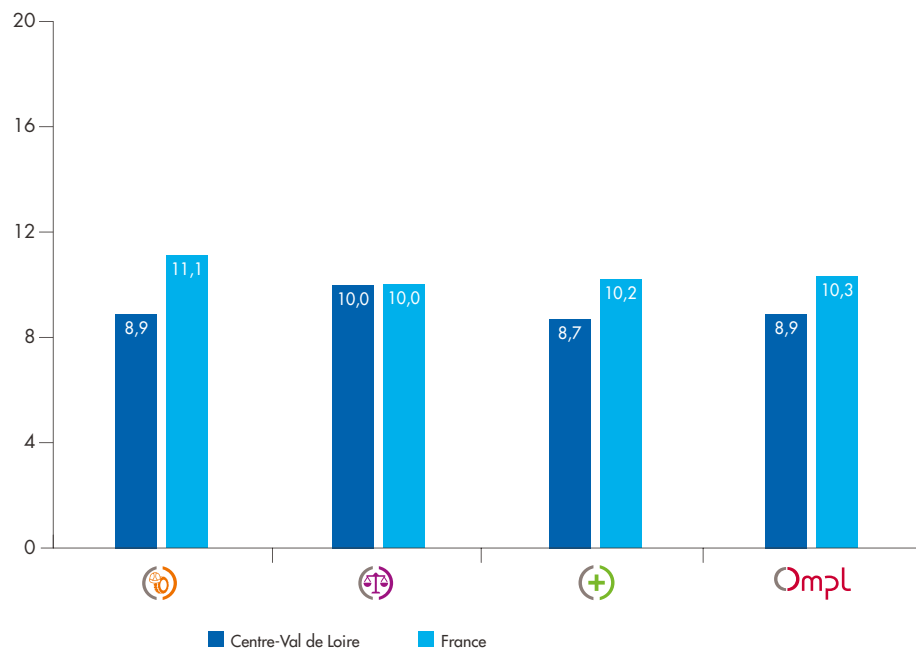
Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



PLUS FAIBLE QUE LA MOYENNE NATIONALE

Le secteur juridique se distingue par un taux de chômage relativement élevé (10,0 %).
Le secteur santé présente le taux régional le plus faible (8,7 %) avec un écart notable à la moyenne globale nationale.

Taux de chômage annuel sectoriel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



Taux de chômage global annuel =
$$\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, calculée à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi ou à celle de l'Insee.



STRUCTURE PROCHE DES TAUX NATIONAUX

Bien que la quasi-totalité des taux de chômage régionaux soient moins élevés que ceux observés au niveau national, les ordres de grandeur restent similaires.
La branche des entreprises d'économistes de la construction se singularise, au niveau régional, par un taux nettement supérieur aux autres branches (12,5 %).

Taux de chômage annuel par branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Centre-Val de Loire	France
Secteur cadre de vie-technique	8,9	11,1
Entreprises d'architectes	10,2	12,6
Entreprises d'économistes de la construction	12,5	13,3
Entreprises d'experts en automobile	8,3	7,4
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	6,4	7,2
Secteur juridique	10,0	10,0
Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	8,5	9,5
Cabinets d'avocats	10,3	9,6
Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	9,2	13,3
Études d'huissiers de justice	9,7	10,5
Secteur santé	8,7	10,2
Cabinets dentaires	12,4	13,3
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	6,9	7,9
Cabinets médicaux	9,1	10,5
Pharmacie d'officine	7,6	9,3
Cliniques vétérinaires	10,1	12,4
Ompl	8,9	10,3

Source : Insee, DADS 2018.

- Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architectes
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

+ de **200** publications depuis 2005

41 études statistiques

- ① Entreprises d'architecture (3)
- ① Entreprises d'économistes de la construction (4)
- ① Entreprises d'experts en automobiles (3)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (4)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (4)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (4)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers (3)
- ① Cabinets médicaux (3)
- ① Pharmacie d'officine (4)
- ① Cliniques vétérinaires (4)

20 études prospectives

- ① Entreprises d'économistes de la construction (1)
- ① Entreprises d'experts en automobile (1)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (2)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (2)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (2)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers (1)
- ① Cabinets médicaux (2)
- ① Pharmacie d'officine (2)
- ① Cliniques vétérinaires (2)

24 études thématiques

- ① Turnover : cabinets dentaires (2008), pharmacie d'officine (2010)
- ① Emploi des séniors : laboratoires de biologie médicale (2010)
- ① Emploi et trajectoires professionnelles : entreprises d'économistes de la construction (2011), entreprises de géomètres (2010), entreprises d'architecture (2010), pharmacie d'officine (2010)
- ① Temps partiel et qualifications, cliniques vétérinaires (2011)
- ① Emploi à temps partiel, pharmacie d'officine (2013)
- ① Expertise automobiles en Europe (2014)
- ① Insertion professionnelle des salariés en contrat d'apprentissage : cabinets dentaires (2014), pharmacie d'officine (2015)
- ① Chômage des pharmaciens adjoints (2015)
- ① Externalisation dans les cabinets d'avocats (2016, 2017)
- ① Application de la grille de classification, pharmacie d'officine (2017)
- ① Bac professionnel dans les entreprises de géomètres (2019)
- ① Construction de projets professionnels des étudiants vétérinaires et des ASV (2019)
- ① Plateforme emploi-compétences, entreprises d'architecture (2019)
- ① Emploi des travailleurs handicapés, laboratoires de biologie médicale (2020)
- ① Égalité professionnelle : cabinets médicaux (2010), laboratoires de biologie médicale (2010, 2020)
- ① L'équipe dentaire en Europe (2021)

28 baromètres annuels

- ① Baromètre OMPL (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)
- ① Baromètres secteurs (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)
- ① Baromètres branches (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)
- ① Baromètres régionaux (2005, 2016, 2017, 2018, 2020)

14 études transverses

- ① Chômage des salariés (2013)
- ① Qualité de l'emploi (2013)
- ① L'emploi à temps partiel, choisi ou subi par les salariés? (2013)
- ① Qualité de vie au travail (2014 et 2017)
- ① Entreprises libérales et territoires (2013 et 2019)
- ① Le numérique dans les entreprises libérales (2019)
- ① Apprentissages informels (2019)
- ① OMPL : 15 ans au service de 13 branches d'entreprises libérales (2021)
- ① Cartographie des mobilités (2020)
- ① Entreprises libérales après la crise (2022)
- ① Métiers en tension (en cours)
- ① Formations en alternance (en cours).

Les entreprises libérales

UN ACTEUR TERRITORIAL DYNAMIQUE, UNE IDENTITÉ FORTE

Avec 100 341 entreprises de proximité, 459 600 salariés et une contribution à la valeur ajoutée de l'ordre de 11 %, les entreprises du champ de l'OMPL sont un acteur économique incontournable, dynamique et doté d'une identité forte.

Caractéristiques clés :

- entreprises de petite taille intégrées dans le tissu économique local ;
- emplois majoritairement féminins et pérennes ;
- contribution majeure au lien social et au développement économique territorial.